



**BORDEAUX
MÉTROPOLE**

**Rapport
annuel
d'activité
2016**

Rapport annuel d'activité 2016





Édito	5
Le Conseil de Métropole	8
2016, l'année de la réorganisation	12
Repères	14
Grands projets 2016	20
Économie et emploi	24
Habitat et urbanisme	30
Déplacements	36
Environnement et qualité de vie	42
Gouvernance	48
Territoires et mutualisation	54



28

COMMUNES

57 828

HECTARES

760 933*

HABITANTS



2016 : Bordeaux Métropole prend forme

De nouvelles compétences, un renforcement des territoires, la mise en œuvre d'une 1^{re} phase de mutualisation des services : en 2016, Bordeaux Métropole poursuit la réorganisation de ses services avec pour objectif de mener, à terme, une action tout aussi qualitative mais encore plus efficiente qu'auparavant.

L'année 2016 est aussi l'occasion, pour notre Métropole, d'asseoir davantage encore son statut de pôle urbain majeur, attractif et dynamique, et de se hisser au rang des grands centres européens. Tout au long de l'année, elle poursuit ainsi les grands projets engagés - travaux d'extension de la gare Saint-Jean, opération Inno Campus, pose de la 1^{re} pierre de Bordeaux Métropole Arena - et en livre d'autres - ouverture de La Cité du Vin, mise en service de l'extension vers Blanquefort de la ligne C du tramway... Du 10 juin au 10 juillet, elle accueille en outre plus d'un million de visiteurs, venus des quatre coins du monde assister à l'UEFA EURO 2016.

Lieu actif de la vie économique nationale et internationale, classée « 2nd place to go in 2016 » par le New York Times, Bordeaux Métropole capitalise sur son essor et déploie une nouvelle marque territoriale, Bordeaux Magnétique, en partenariat avec la CCI Bordeaux Gironde et les acteurs publics-privés de la vie économique locale. Elle accompagne également l'implantation comme le développement de plusieurs dizaines d'entreprises et décide d'investir 33 millions d'euros dans la rénovation du Parc des expositions.

Si, pour Bordeaux Métropole, le rayonnement du territoire est un enjeu majeur, la qualité de vie de ses habitants n'en demeure pas moins une priorité. Elle multiplie ainsi les programmes d'aménagement et de construction, soutient le logement social et l'hébergement mixte, s'emploie à la renaturation et à la préservation de la biodiversité et des espaces naturels, est lauréate de l'appel à projets « Zéro déchet, zéro gaspillage » ainsi que du programme « Territoire à énergie positive pour la croissance verte ». Sensible aux questions de santé publique et d'accessibilité, elle continue de mener une politique volontariste de promotion des mobilités alternatives à la voiture individuelle – au premier rang desquelles figure le vélo – et d'évolution du réseau de transports en commun TBM. Celui-ci connaît d'ailleurs, cette année, une fréquentation en forte hausse, avec une envolée significative des emprunts de V³ et des voyages en Bat³.

Dynamisme économique et touristique, déploiement d'infrastructures d'envergure, maintien d'une haute qualité de vie : rien de tout cela ne serait possible sans le travail et l'implication des élus, des agents métropolitains et, plus largement, de l'ensemble des acteurs du territoire, que je tiens ici à remercier.



Alain Juppé
Président de Bordeaux Métropole
Maire de Bordeaux
ancien Premier ministre

28 COMMUNES DE LA MÉTROPOLE

MOYENNE DE LA MÉTROPOLE



LÉGENDE



AMBARÈS-ET-LAGRAVE



AMBÈS



ARTIGUES-PRÈS-BORDEAUX



BASSENS



BÈGLES



BLANQUEFORT



BORDEAUX



243 626 hab

BOULIAC

7,48 km² 3 228 hab. 431 hab./km²

1 représentant à Bordeaux Métropole

LE BOUSCAT

5,28 km² 23 207 hab. 4 395 hab./km²

3 représentants à Bordeaux Métropole

BRUGES

14,22 km² 16 954 hab. 1 192 hab./km²

2 représentants à Bordeaux Métropole

CARBON-BLANC

3,86 km² 7 249 hab. 1 878 hab./km²

1 représentant à Bordeaux Métropole

CENON

5,52 km² 22 882 hab. 4 145 hab./km²

3 représentants à Bordeaux Métropole

EYSINES

12,01 km² 21 762 hab. 1 812 hab./km²

2 représentants à Bordeaux Métropole

FLOIRAC

8,59 km² 16 531 hab. 1 924 hab./km²

2 représentants à Bordeaux Métropole

GRADIGNAN

15,77 km² 24 439 hab. 1 550 hab./km²

3 représentants à Bordeaux Métropole

LE HAILLAN

9,26 km² 9 939 hab. 1 073 hab./km²

1 représentant à Bordeaux Métropole

LE TAILLAN-MÉDOC

15,16 km² 9 557 hab. 630 hab./km²

1 représentant à Bordeaux Métropole

LORMONT

7,36 km² 20 770 hab. 2 822 hab./km²

3 représentants à Bordeaux Métropole

MARTIGNAS-SUR-JALLE

26,40 km² 7 355 hab. 279 hab./km²

1 représentant à Bordeaux Métropole

MÉRIGNAC

48,17 km² 68 386 hab. 1 420 hab./km²

10 représentants à Bordeaux Métropole

PAREMPUYRE

21,80 km² 7 922 hab. 363 hab./km²

1 représentant à Bordeaux Métropole

PESSAC

38,82 km² 60 763 hab. 1 565 hab./km²

8 représentants à Bordeaux Métropole

SAINT-AUBIN DE MÉDOC

34,72 km² 6 539 hab. 188 hab./km²

1 représentant à Bordeaux Métropole

SAINT-LOUIS-DE-MONTFERRAND

10,80 km² 2 092 hab. 193 hab./km²

1 représentant à Bordeaux Métropole

SAINT-MÉDARD-EN-JALLES

85,28 km² 29 178 hab. 342 hab./km²

4 représentants à Bordeaux Métropole

SAINT-VINCENT-DE-PAUL

13,88 km² 1 005 hab. 72 hab./km²

1 représentant à Bordeaux Métropole

TALENCE

8,35 km² 41 517 hab. 4 972 hab./km²

6 représentants à Bordeaux Métropole

VILLENAVE-D'ORNON

21,26 km² 30 663 hab. 1 442 hab./km²

4 représentants à Bordeaux Métropole

CONSEIL DE MÉTROPOLE

Au 1^{er} janvier 2015, la Communauté urbaine de Bordeaux, Établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre créé en 1968, est devenue Bordeaux Métropole en application de la loi MAPTAM (modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des Métropoles).

Depuis avril 2014, Alain Juppé est Président de Bordeaux Métropole qui regroupe 28 communes et 760 933 habitants.

LE CONSEIL

Les décisions de Bordeaux Métropole sont prises par le Conseil de Métropole, organe délibérant qui réunit 105 conseillers représentant les 28 communes qui la composent. Le Conseil se réunit onze fois par an en séance publique et vote les projets préalablement examinés par les commissions spécialisées et par le Bureau. Il peut déléguer une partie de ses attributions au Président et au Bureau.

LE PRÉSIDENT

Le Président est élu par les conseillers à la majorité absolue et à bulletin secret. Responsable de l'administration, il incarne l'exécutif de Bordeaux Métropole, réunit le Conseil, fixe son ordre du jour et peut déléguer ses fonctions à des élus et à des fonctionnaires.

LE BUREAU

Instance d'information, de débat, d'orientation et de validation, le Bureau est piloté par le Président de Bordeaux Métropole. Il est accompagné de 20 Vice-présidents et des 11 Maires conseillers délégués, chargés d'une ou plusieurs délégations sur des compétences spécifiques.

LES COMMISSIONS

Composées de conseillers représentant tous les groupes politiques siégeant au Conseil, les commissions examinent les dossiers et préparent les décisions dans leur domaine de compétence. Leur avis est consultatif. Leur nombre et leurs attributions sont définis par le Conseil.

Chaque commission, composée de conseillers représentant tous les groupes politiques siégeant au Conseil, est chargée d'étudier et d'émettre un avis sur les affaires soumises, relevant de leur domaine de compétence.

LES GROUPES POLITIQUES

Les conseillers peuvent se constituer en groupes politiques. Le nombre d'élus pour constituer un groupe est fixé par le règlement intérieur du Conseil qui définit également les moyens dont ces groupes disposent.

PRÉSIDENT



Alain
JUPPÉ
Maire de
Bordeaux
Président
de Bordeaux
Métropole

COMPOSITION DU BUREAU

VICE-PRÉSIDENT(E)S

Année 2016



Alain
ANZIANI
Maire de
Mérignac
Mise en œuvre
de la métropo-
lisation



Alain
CAZABONNE
Maire de
Talence
Proximité
(Relation avec
les communes et
contrats de co-
développement)



Christophe
DUPRAT
Maire de
Saint-Aubin de
Médoc
Transports et
stationnement
(Réseau Tbc, pôles
multimodaux)



Virginie
CALMELS
Adjointe au
Maire de
Bordeaux
Sites majeurs
d'attractivité
économique



Christine
BOST
Maire d'Eysines
Zones d'activité
de proximité,
Économie
Sociale et
Solidaire,
Commerce
et artisanat



Michel
LABARDIN
Maire de
Gradignan
Transports
de demain
(Création TCSP,
SDODM)



Patrick
BOBET
Maire du
Bouscat
Finances



Alain
DAVID
Maire de Cenon
Administration
générale,
Ressources
humaines



Franck
RAYNAL
Maire de
Pessac
AggloCampus,
Enseignement
supérieur,
Recherche
et innovation



Jacques
MANGON
Maire de
Saint-Médard-
en-Jalles
Urbanisme
réglementaire
(PLU 3.1 et
SCoT), Stratégie
foncière



Clément
ROSSIGNOL-
PUECH
Conseiller
municipal de
Bègles
Nature
(55 000 ha,
espaces naturels
et agricoles)



Patrick
PUJOL
Maire de
Villeneuve-
d'Ornon
Voirie, Domaine
public,
Sécurité et
réglementation
du domaine
public



Anne-Lise
JACQUET
Maire
d'Artigues-
près-Bordeaux
Eau et
Assainissement,
Risques
inondations



Claude
MELLIER
Conseillère
municipale
de Mérignac
Infrastructures
routières et
ferroviaires,
Franchis-
sements et
raccordements



Agnès
VERSEPUY
Maire du
Taillan-Médoc
Équipements
d'intérêt
métropolitain
(Grande Salle
de spectacles,
équipements
culturels et
sportifs d'intérêt
métropolitain)



Michel
DUCHÈNE
Conseiller
municipal
de Bordeaux
Grands projets
d'aménagement
urbains
(ZAC, PAE,
aménagement
centre bourgs)



Brigitte
TERRAZA
Maire de
Bruges
Mobilité
alternative,
Modes doux,
Covoiturage,
Plan des
déplacements
d'entreprise



Jean
TOUZEAU
Maire de
Lormont
Habitat,
Logement,
Politique de la
ville



Anne
WALRYCK
Conseillère
municipale
de Bordeaux
Développement
Durable
(Agenda 21, Plan
Climat, Transition
énergétique,
Réseau de
chaleur)



Dominique
ALCALA
Maire de
Bouliac
Collecte, tri
et traitement
des déchets

CONSEILLERS(ÈRES) DÉLÉGUÉS(ES)



Michel
HÉRITIÉ
Maire
d'Ambarès-
et-Lagrange
Soutien aux
événements
d'intérêt
métropoli-
tain et à la
programmation
culturelle
dans les
territoires



Kevin
SUBRENAT
Maire
d'Ambès
Risques tech-
nologiques et
naturels



Jean-Pierre
TURON
Maire de
Bassens
Préserva-
tion de la
ressource
en eau
(Ressources
de substitution
et préservation
des nappes
phréatiques)



Véronique
FERREIRA
Maire de
Blanquefort
Opérations
d'aménage-
ment urbain
hors centres-
villes



Alain
TURBY
Maire de
Carbon-Blanc
Métropole
numérique



Jean-Jacques
PUYOBRAU
Maire de
Floirac
Financements
européens et
suivi du
Contrat de
plan État-
Région



Andréa
KISS
Maire du
Haillan
Parcs urbains



Michel
VERNEJOU
Maire de
Martignas-
sur-Jalle
Relations
internatio-
nales et
coopération
décentralisée



Béatrice
DE FRANÇOIS
Maire de
Parempuyre
Dévelop-
pement de
l'agriculture
de proximité
et des circuits
courts



Josiane
ZAMBON
Maire de
Saint-
Louis-de-
Montferrand
Valorisation
du fleuve

LES CONSEILLERS MÉTROPOLITAINS

Année 2016



Emmanuelle
AJON
Bordeaux



Erick
AOUIZERATE
Bordeaux



Léna BEAULIEU
Mérignac



Maribel
BERNARD
Bordeaux



Odile BLEIN
Ambarès-et-
Lagrave



Jean-Jacques
BONNIN
Talence



Isabelle
BOUDINEAU
Bègles



Guillaume
BOURROUILH-
PARÈGE
Bruges



Jacques
BOUTEYRE
Saint-Médard-
en-Jalles



Marie-Christine
BOUTHEAU
Cenon



Anne BRÉZILLON
Bordeaux



Nicolas
BRUGÈRE
Bordeaux



Sylvie CASSOU-
SCHOTTE
Mérignac



Didier
CAZABONNE
Bordeaux



Anne-Marie
CAZALET
Bordeaux



Chantal CHABBAT
Talence



Gérard
CHAUSSET
Mérignac



Solène CHAZAL
Bordeaux



Brigitte COLLET
Bordeaux



Jacques
COLOMBIER
Bordeaux



Emmanuelle
CUNY
Bordeaux



Jean-Louis
DAVID
Bordeaux



Yohan DAVID
Bordeaux



Nathalie
DELATTRE
Bordeaux



Michèle
DELAUNAY
Bordeaux



Stéphane DELAUX
Bordeaux



Arnaud DELLU
Talence



Laurence
DESSERTINE
Bordeaux



Gérard DUBOS
Pessac



Michèle FAORO
Lormont



Vincent
FELTESSE
Bordeaux



Marik FETOUH
Bordeaux



Jean-Claude
FEUGAS
Lormont



Nicolas FLORIAN
Bordeaux



Florence FORZY-
RAFFARD
Bordeaux



Philippe FRAILE
MARTIN
Bordeaux



Magali FRONZES
Bordeaux



Guillaume
GARRIGUES
Talence



Max GUICHARD
Cenon



Jacques
GUICHOUX
Saint-Médard-
en-Jalles

Les 105 conseillers métropolitains (Président et membres du Bureau compris) sont élus depuis le printemps 2014 au suffrage universel direct par fléchage lors des élections municipales. Le nombre de conseillers élus dépend du nombre d'habitants de chaque commune, les plus petites se voyant attribuer un siège de fait et aucune ne pouvant disposer de plus de la moitié des sièges. La durée du mandat des élus métropolitains est calquée sur celle des conseillers municipaux, à savoir 6 ans.



Jean-Pierre
GUYOMARCH
Bordeaux



Daniel HICKEL
Gradignan



Pierre HURMIC
Bordeaux



Dominique
IRIART
Talence



Martine JARDINÉ
Villeneuve-
d'Ornon



Franck JOANDET
Bègles



Bernard JUNCA
Le Bouscat



Conchita LACUEY
Floirac



Frédérique
LAPLACE
Saint-Médard-
en-Jalles



Bernard LE ROUX
Mérignac



Anne-Marie
LEMAIRE
Villeneuve-
d'Ornon



Pierre LOTHAIRE
Bordeaux



Zeineb LOUNICI
Pessac



Émilie
MACERON-
CAZENAVE
Le Bouscat



Éric MARTIN
Pessac



Thierry MILLET
Mérignac



Pierre de
Gaëtan NJIKAM
MOULIOM
Bordeaux



Jacques PADIE
Blanquefort



Christine PEYRE
Mérignac



Arielle PIAZZA
Bordeaux



Michel
POIGNONEC
Villeneuve-
d'Ornon



Dominique
POUSTYNNIKOFF
Pessac



Benoît
RAUTUREAU
Pessac



Marie RÉCALDE
Mérignac



Fabien ROBERT
Bordeaux



Karine ROUX-
LABAT
Gradignan



Alain SILVESTRE
Bordeaux



Gladys
THIEBAULT
Pessac



Anne-Marie
TOURNEPICHE
Pessac



Serge
TOURNERIE
Eysines



Elizabeth
TOUTON
Bordeaux



Thierry
TRIJOLET
Mérignac

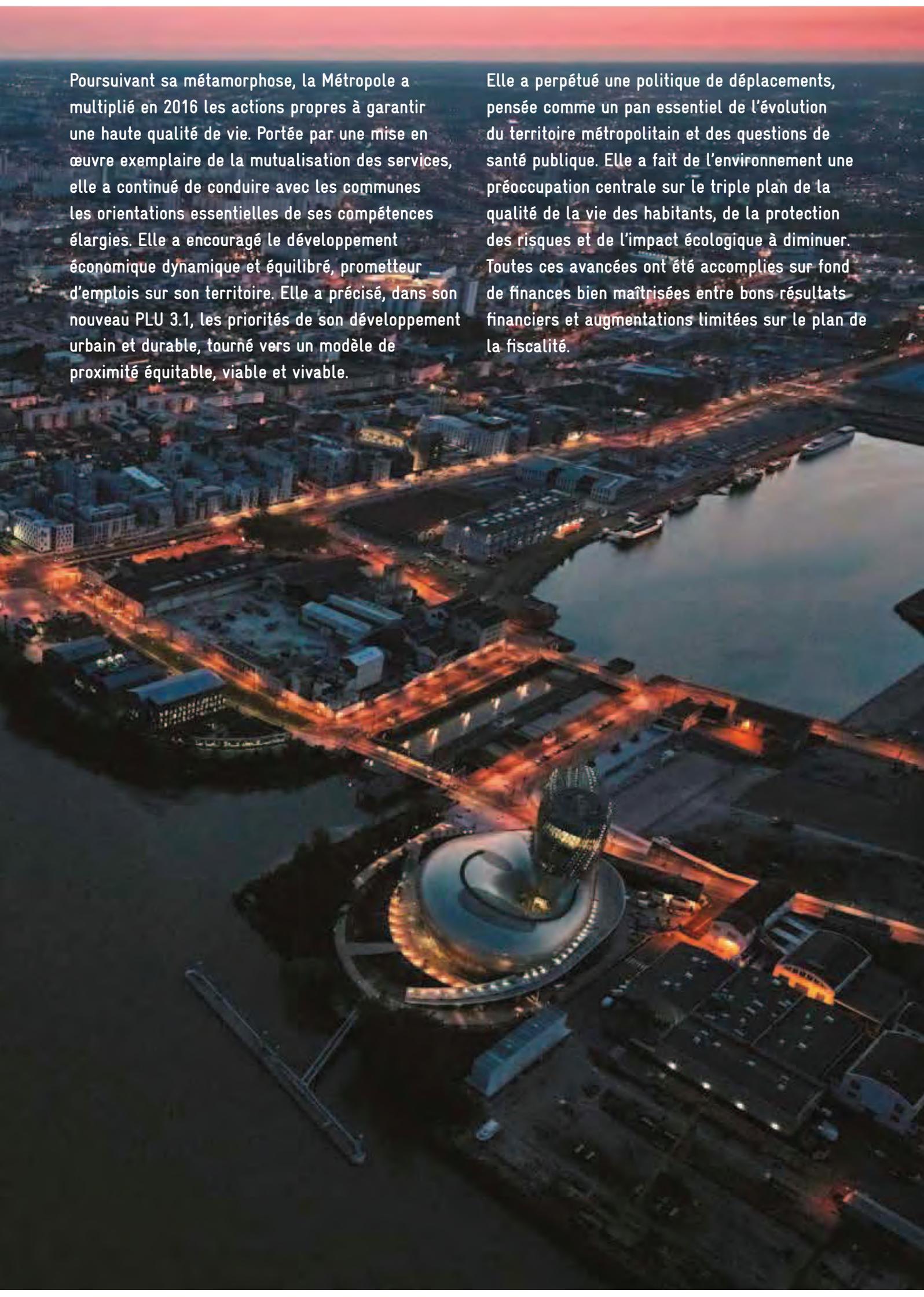


Marie-Hélène
VILLANOVE
Bordeaux

2016, L'ANNÉE DE LA RÉORGANISATION

Poursuivant sa métamorphose, la Métropole a multiplié en 2016 les actions propres à garantir une haute qualité de vie. Portée par une mise en œuvre exemplaire de la mutualisation des services, elle a continué de conduire avec les communes les orientations essentielles de ses compétences élargies. Elle a encouragé le développement économique dynamique et équilibré, prometteur d'emplois sur son territoire. Elle a précisé, dans son nouveau PLU 3.1, les priorités de son développement urbain et durable, tourné vers un modèle de proximité équitable, viable et vivable.

Elle a perpétué une politique de déplacements, pensée comme un pan essentiel de l'évolution du territoire métropolitain et des questions de santé publique. Elle a fait de l'environnement une préoccupation centrale sur le triple plan de la qualité de la vie des habitants, de la protection des risques et de l'impact écologique à diminuer. Toutes ces avancées ont été accomplies sur fond de finances bien maîtrisées entre bons résultats financiers et augmentations limitées sur le plan de la fiscalité.

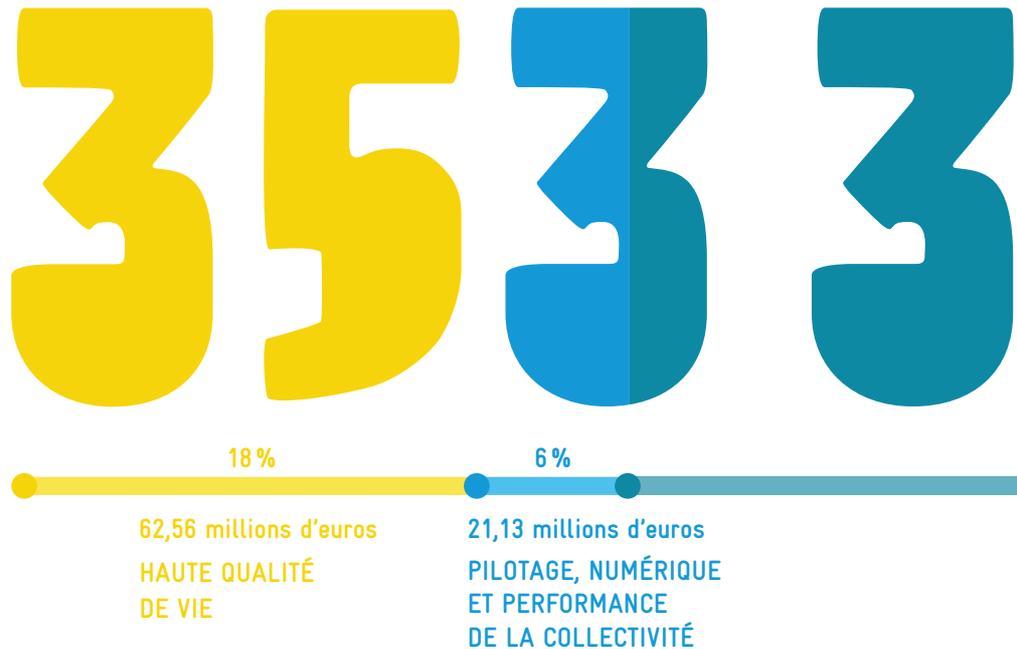


REPÈRES

INVESTISSEMENTS 2016

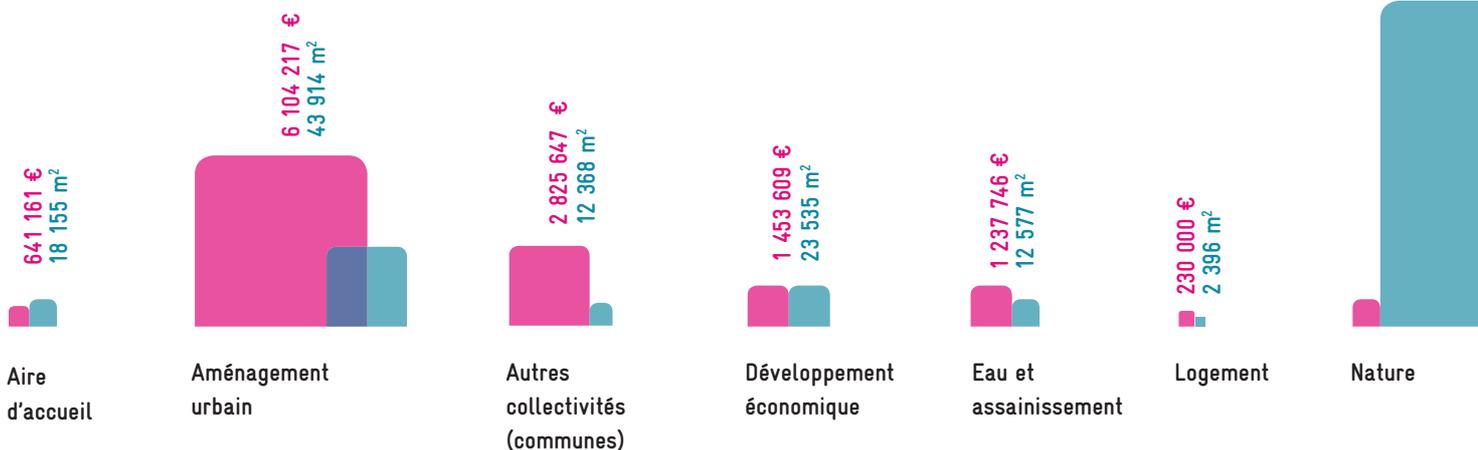
L'année 2016 a été marquée par la mise en place de la métropolisation et des premiers services communs entre Bordeaux Métropole et ses communes. Elle confirme la dynamique et les projets menés par l'institution, qui poursuit, cette année encore, son évolution sur des bases financières saines.

PROGRAMME D'ÉQUIPEMENTS



DYNAMIQUE FONCIÈRE PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

1 146 934 m² ont été acquis en 2016 contre 371 100 m² en 2015. Les dépenses d'acquisition ont corrélativement diminué (24,45 M€ contre 30,92 M€ en 2015).



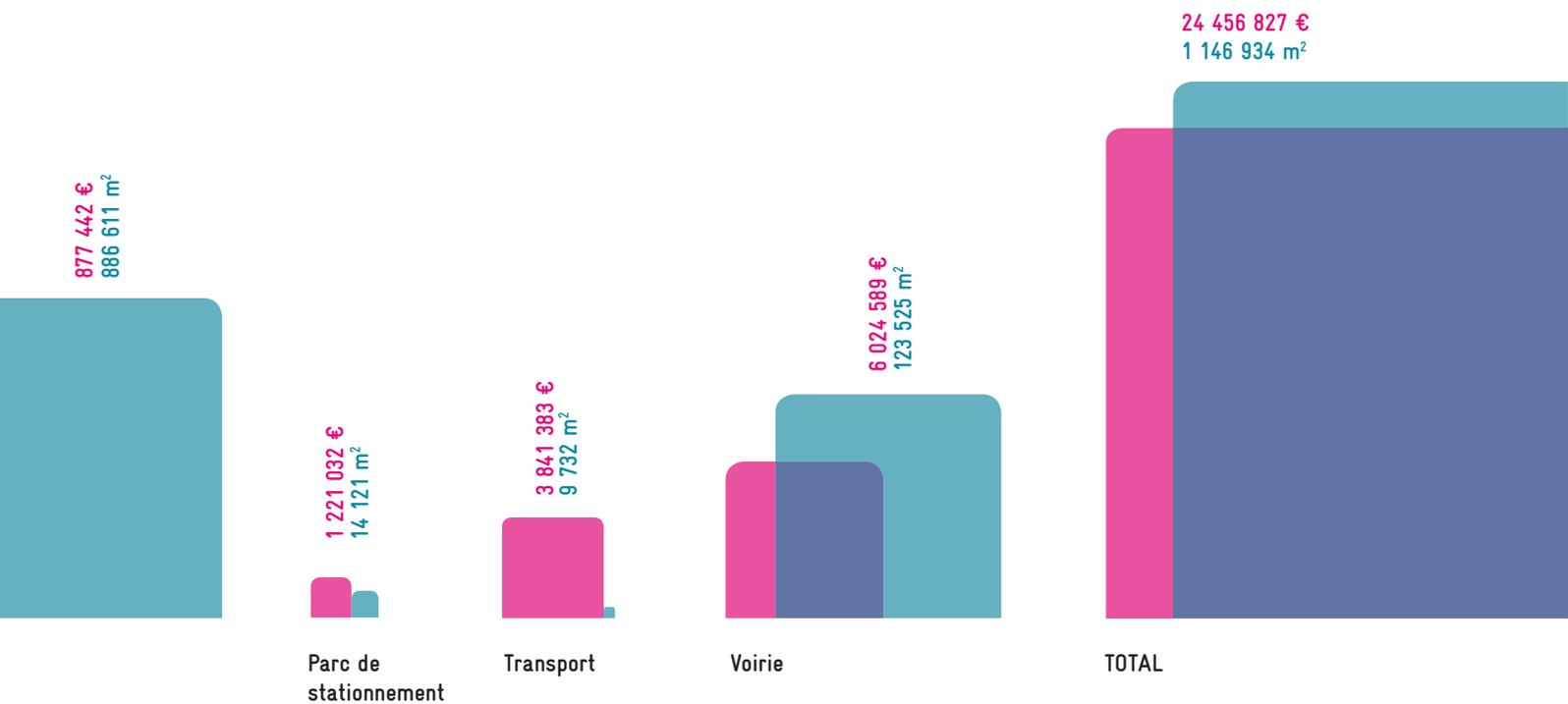
13 368 €

42%

34%

148,29 millions d'euros
MOBILITÉ, TRANSPORTS
ET DÉPLACEMENTS

121,33 millions d'euros
VALORISATION DU TERRITOIRE

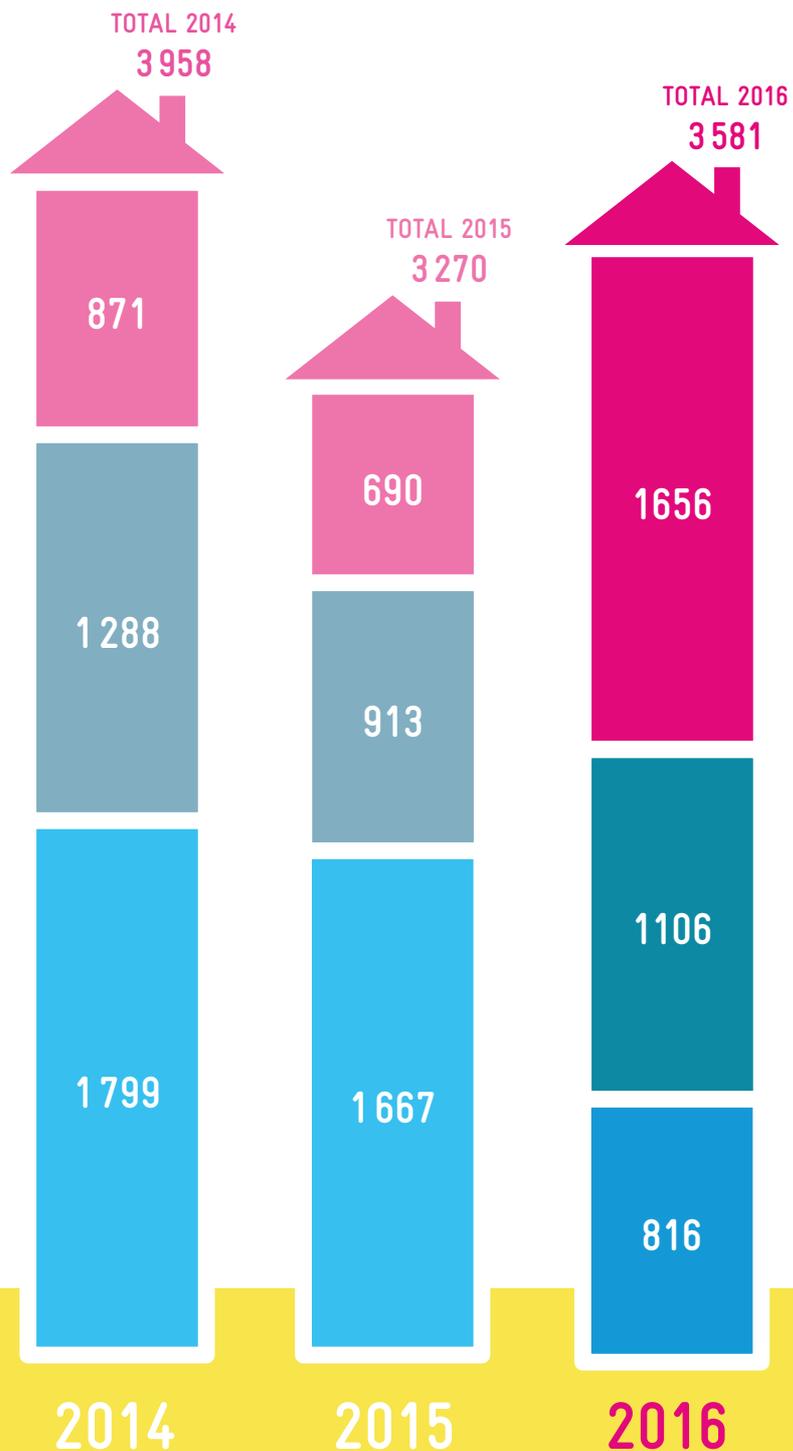


AMÉNAGEMENT URBAIN ET HABITAT

LA DYNAMIQUE DU LOCATIF SOCIAL

En reprise nette par rapport à 2015, les chiffres de 2016 s'inscrivent dans les objectifs fixés au Plan local d'urbanisme (PLU) voté en décembre 2016. Des résultats qui prouvent la dynamique rencontrée sur la Métropole depuis quelques années, et qui se traduisent dans un taux SRU en constante évolution. En 2016, plus de 71 % des financements accordés se sont concentrés sur des communes déficitaires, ce qui constitue un motif fort de satisfaction pour la Métropole. Ces communes déficitaires ont toutes augmenté leur taux cette année, excepté deux communes restées stables.

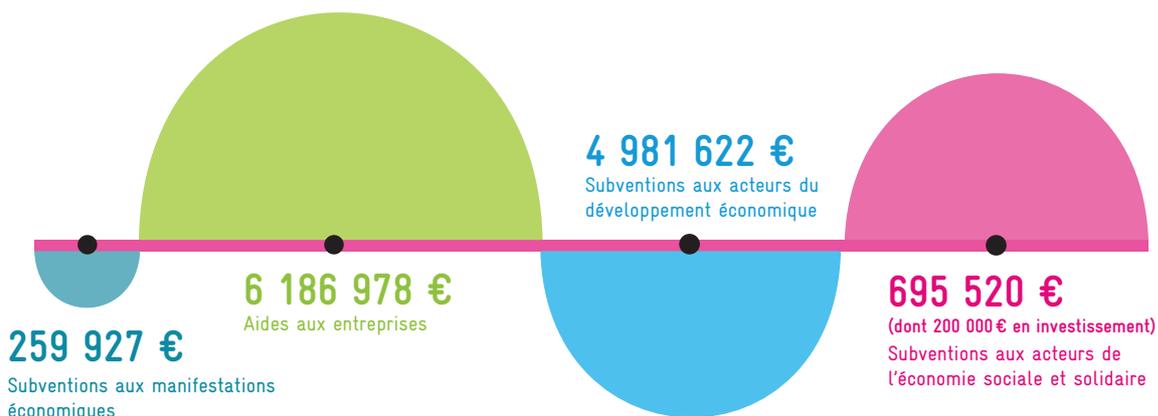
- Logement PLS (Prêt locatif social)
- PLAI (Prêt locatif aidé d'insertion)
- PLUS (Prêt locatif à usage social)



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

INVESTISSEMENTS: FAVORISER LA CRÉATION D'EMPLOIS PÉRENNES

Bordeaux Métropole apporte son soutien aux entreprises, associations et acteurs économiques pour favoriser la création d'emplois et la dynamique du territoire.

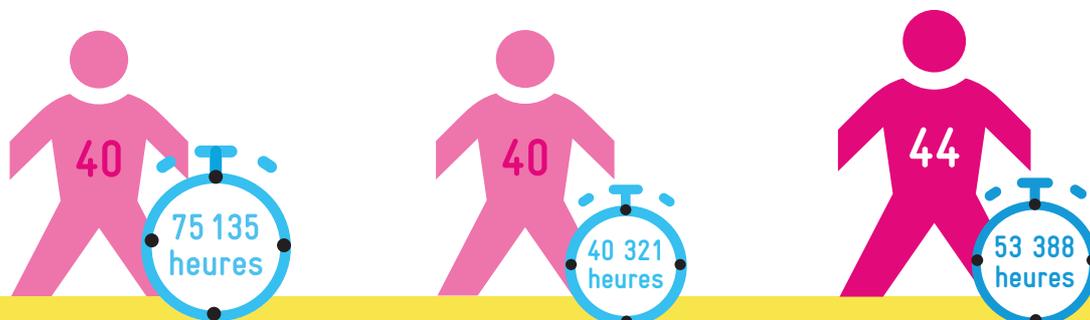


CLAUSES SOCIALES: L'INSERTION AU CŒUR DES MARCHÉS PUBLICS

Engagée dans une démarche d'achat exemplaire, Bordeaux Métropole a notifié aux entreprises 44 marchés incluant des clauses sociales, pour 53 388 heures d'insertion réalisées en 2016. 148 personnes éloignées de l'emploi ont bénéficié en 2016 de ce dispositif, avec comme prolongements :

- 61 personnes toujours en contrat en fin d'année 2016, soit 41 %,
- 34 personnes en sortie positive (CDI ou CDD de plus de 6 mois), soit 23 %,
- 53 personnes en sortie dynamique (CDD de moins de 6 mois, contrat d'insertion), soit 36 %.

Marchés avec clauses sociales notifiés Heures d'insertion

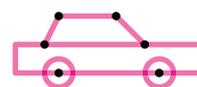


2014

2015

2016

Stationnements
en parcs-relais
et mixtes



1,3 million

Emprunts
de V³

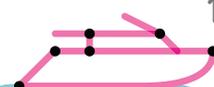


2,4 millions

Voyages
en bus
et tram

126 millions

Voyages
navette Bat³



187 165

2014

DÉPLACEMENTS

RÉSEAU TBM : TOUJOURS EN PROGRÈS

En 2016, le réseau TBM a enregistré plus de 137 millions de voyages, soit une hausse de plus de 5 %. Les V³ ont connu une augmentation de près de 2 % par rapport à 2015. C'est le service des navettes fluviales, Bat³, qui a marqué la plus forte progression avec 320 930 voyages contre 243 248 en 2015, soit une hausse de 31 %. Les parcs-relais ont, quant à eux, connu une évolution de + 3,9 % par rapport à l'année précédente.

DÉCHETS MÉNAGERS

OPTIMISATION DE LA COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS

En 2016, 405 232 tonnes d'ordures ménagères ont été collectées et traitées, en porte à porte ou dans les centres de recyclage, grâce à l'intervention de 918 agents de Bordeaux Métropole et des délégataires. Ces ordures ménagères ont été valorisées à 92 % sous forme de réutilisation directe de la matière ou de valorisation énergétique.

De nouveaux objectifs à l'horizon 2020 et 2025 ont été fixés en 2016 avec la Loi de Transition Énergétique (LTE) pour la Croissance Verte.

Déchets ménagers
et assimilés
(kg/an/hab)



517



500

-10%

visant à réduire la quantité de déchets ménagers et assimilés produits par habitant sur la base de 2010.

Déchets stockés
(tonnes)



33 777



26 377

-30%

visant à réduire la part des déchets non dangereux non inertes admis en centre de stockage sur la base de 2010.

Taux de
recyclage
(%)



34



34

55%

visant à augmenter la valorisation matière et organique des déchets non dangereux non inertes.

2010

2016

2020

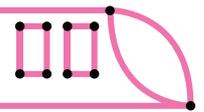
Objectif LTE
(Loi de Transition Énergétique)

*Ordures ménagères et déchets des entreprises (artisans, commerçants), administrations et associations collectées avec les ordures ménagères.

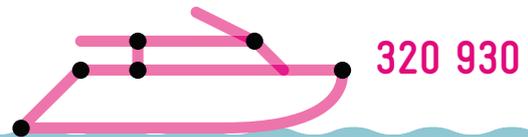


130 millions

137 millions



2015



2016

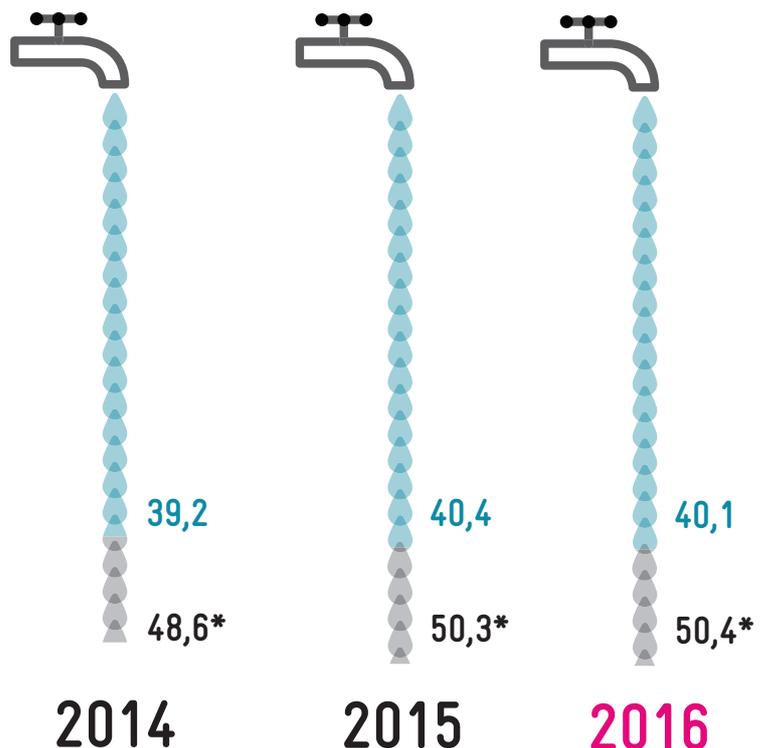
EAU POTABLE

QUALITÉ ET ACCÈS POUR TOUS

En 2016, le service de l'eau potable a compté 268 069 abonnés (+ 2,4 % par rapport à 2015). La consommation d'eau s'élève à 40,1 Mm³ en 2016. Les prélèvements ont quant à eux augmenté passant de 50,3 Mm³ en 2015 à 50,4 Mm³ en 2016. Avec une consommation de 152,4 litres par jour et par habitant (niveau équivalent par rapport à 2015), l'objectif fixé par la politique de l'eau (161 L/j/hab) a été atteint. Par ailleurs, les taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées ont atteint 100 % de conformité pour la microbiologie et 99,9 % pour la physico-chimie.

* Hors volumes prélevés et reversés en 2016 au milieu naturel suite à la pollution de la ressource de Thil et Gamarde correspondant à 1,6 Mm³.

 Consommés (Mm³)
 Prélèvements (Mm³)



GRANDS PROJETS 2016



3^e PHASE DU TRAMWAY

De nombreuses extensions de lignes se sont poursuivies en 2016 notamment sur la **ligne C vers Villenave-d'Ornon**. Les travaux de la ligne D ont débuté et la ligne C jusqu'à Blanquefort a été inaugurée.



GARE BORDEAUX-SAINTE-JEAN

Bordeaux, bientôt à 2h04 de Paris.

Les travaux d'extension de la gare ont continué en 2016 : création d'un nouveau bâtiment voyageurs, d'un dépose-minute, de parcs de stationnement...



BRAZZA

Urbanisme négocié, logements audacieux adaptés aux ressources de chacun, part importante laissée aux activités économiques et à l'artisanat... Brazza, situé au débouché du pont Jacques-Chaban-Delmas, occupera une place singulière sur la métropole.



CITÉ NUMÉRIQUE

Après la labellisation French Tech en 2014, le pôle d'excellence numérique continue son envol. Conçue comme un laboratoire de projets économiques, culturels et éducatifs, **la Cité Numérique a vocation à devenir un accélérateur d'innovations.**



BORDEAUX MÉTROPOLE ARENA

La pose de la première pierre de la future grande salle de spectacle a eu lieu en avril 2016 pour une livraison au premier trimestre 2018. D'une capacité de 2 500 à 11 000 places, cet équipement métropolitain accueillera des événements musicaux et sportifs.



BORDEAUX AÉROPARC

En 2016, des études et aménagements ont eu lieu concernant l'opération d'intérêt métropolitain (OIM) Bordeaux Aéroport dont l'objectif est la **création de 10 000 emplois** à l'horizon 2030.



BUS À HAUT NIVEAU DE SERVICE

Une concertation a été lancée en mars 2015, suivie en 2016 de très nombreuses réunions d'informations des riverains concernant le bus à haut niveau de service (BHNS) **entre Bordeaux et Saint-Aubin de Médoc**. Mise en service en 2020.



PONT JEAN-JACQUES BOSC

Conçu par l'agence OMA Clément Blanchet - Rem Koolhaas, le **pont bientôt rebaptisé Simone Veil** permettra de boucler les boulevards, au sud de Bordeaux en 2020. La procédure d'enquête publique a été lancée au milieu de l'année 2016 pour un début des travaux en 2017.



OPÉRATION EURATLANTIQUE

Reconnue Opération d'Intérêt National (OIN), l'opération Euratlantique se poursuit : la **ZAC Bordeaux Saint-Jean Belcier** prévoit la création d'un centre d'affaires d'envergure européenne mais aussi de logements, équipements publics, commerces... Le projet **Garonne-Eiffel** accueillera, quant à lui, près de 7 500 nouveaux logements, de nouveaux parcs, un centre d'affaires...



OPÉRATION CAMPUS BORDEAUX

Un campus de 260 ha entre Pessac, Talence, Gradignan et Bordeaux. Objectifs à l'horizon 2020-2022 : requalifier des bâtiments universitaires, implanter des laboratoires de recherche de portée internationale, aménager des espaces publics et créer des pôles de vie étudiants.



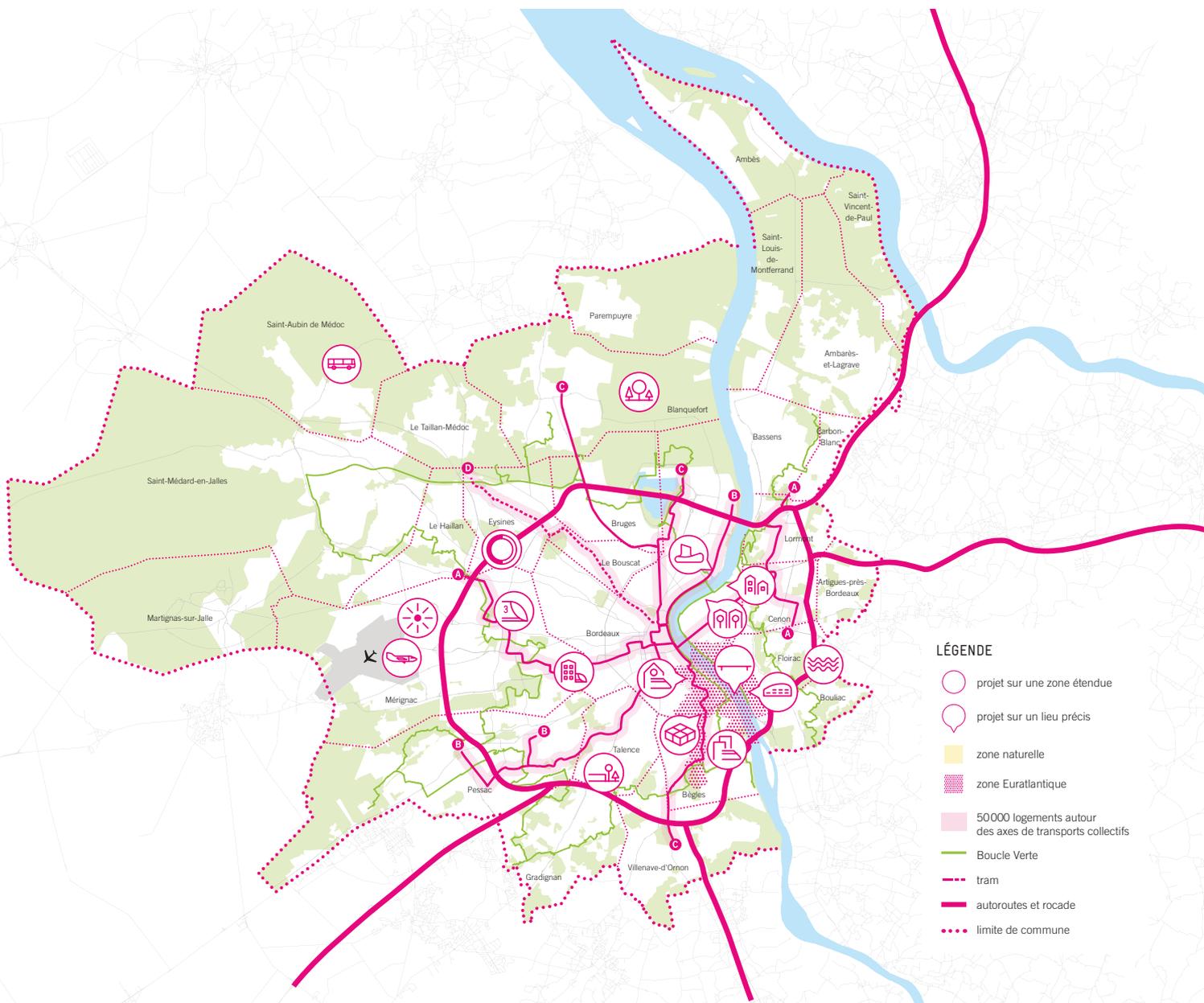
BASTIDE-NIEL

Éco-quartier innovant, notamment en matière d'économies d'énergie, le projet prévoit la **création de 3 200 à 3 400 nouveaux logements et équipements publics de proximité.**



ROCADE OUEST

2016 a vu l'ouverture à 2x3 voies entre les échangeurs 10 (Mérignac centre) et 12 (Saint-Jean d'Illac). Les travaux se poursuivent en 2017 et 2018.



PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ ET PARCS D'EXCELLENCE MÉTROPOLITAINS

Innovation technologique, filières vertes, chimie, santé... Bordeaux Métropole défend ses filières d'excellence, soutient les pôles de compétitivité et développe des parcs d'excellence métropolitains : Aéroparc, Bioparc, Écoparc, Cité de la photonique...



50 000 LOGEMENTS

Développer une offre de logements accessibles financièrement, à proximité des transports en commun et de grande qualité. Après une amorce de la phase opérationnelle du projet, en 2015, avec l'aménagement des premiers îlots témoins (Bassens, Pessac) les travaux se sont poursuivis en 2016. La livraison des premiers logements est prévue pour 2017.



PROGRAMME D'ACTIONS DE PRÉVENTION DES INONDATIONS

Le programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) vise à **réduire la vulnérabilité du territoire de Bordeaux Métropole au risque inondation.**

Des actions et travaux prioritaires ont été définis tous les 6 ans afin d'améliorer la prévention et la protection contre le risque inondation.



55 000 HECTARES POUR LA NATURE

Projet d'envergure qui vise à rendre la nature plus visible et plus présente sur l'ensemble de l'agglomération.



LA CITÉ DU VIN

Nouveau site de loisir culturel consacré au vin dans toute son universalité, **La Cité du Vin a ouvert ses portes le 1^{er} juin 2016.**





ÉCONOMIE ET EMPLOI



Encourager le dynamisme économique de son territoire, renforcer son attractivité à l'échelle nationale et internationale, penser les stratégies et les aménagements les plus propices à la création d'emplois, fédérer les énergies positives, soutenir les initiatives prometteuses à la fois de performances et de développement équilibré a été au cœur des priorités de la Métropole en 2016. Ménageant les enjeux du développement de l'économie sociale et solidaire ou du commerce de proximité et ceux de son rayonnement international, de son attractivité économique ou de la performance de ses filières d'excellence, Bordeaux Métropole a multiplié ses actions en faveur de l'économie.

FAITS MARQUANTS

JANVIER

- Création du **service commun numérique et système d'information** au service de 9 communes et Bordeaux Métropole.
- Lancement des études nécessaires à la réalisation de l'Opération d'Intérêt Métropolitain (OIM) **Bordeaux Aéroport**.

FÉVRIER

- Création de l'Opération d'Intérêt Métropolitain (OIM) **Inno Campus** regroupant la plupart des grands équipements d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation.

AVRIL

- Signature d'une convention entre Orange, l'État et Bordeaux Métropole facilitant les conditions de déploiement de la **fibres optique**.
- Lancement du nouveau site de la participation citoyenne de Bordeaux Métropole.
- 25 000 participants à la 5^e édition de la **Semaine Digitale**.

JUILLET

- Vote d'un plan d'actions triennal 2016-2018 en faveur du développement de l'économie sociale et solidaire.
- Adoption d'une stratégie pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation.

NOVEMBRE

- Conférence « mutations urbaines et économie sociale et solidaire » avec les représentants de Darwin Éco-système, la Fab et Coop'alpha.

DÉCEMBRE

- Affectation, par le Conseil métropolitain, d'une enveloppe de 900 000 € à des **actions internationales dans le domaine de l'eau** pour 2016-2018.
- Création d'un nouveau **Pôle Alpha Route des Lasers et Hyperfréquences**, fusion de deux anciens pôles de compétitivité (Route des Lasers & Elopsys).
- Signature d'un BEFA (bail en état futur d'achèvement) avec l'EPA Bordeaux Euratlantique pour la location de près de 2 500 m² pour la future **Cité Numérique**.
- Validation d'une feuille de route précisant la stratégie et les orientations de Bordeaux Métropole. Objectif : **100 000 emplois nouveaux à l'horizon 2030**.

ACCUEILLIR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Considérée comme un levier essentiel du développement, la **stratégie métropolitaine d'aménagement économique** s'est consolidée cette année à travers plusieurs actions tendant à encourager et accompagner l'implantation des entreprises sur le territoire métropolitain. Des réflexions ont été menées pour le développement de **sites à vocation économique** en partenariat avec les pôles territoriaux et les communes. Des **projets urbains mixtes** ont été portés pour renforcer le maintien et le déploiement des activités en ville (Bassins à flot, Brazza, La Jallère). Enfin, Bordeaux Métropole a poursuivi son action spécifique via le concept d'**Opération d'Intérêt Métropolitain (OIM)** qu'elle a initié. À côté de l'OIN Bordeaux-Euratlantique portant le développement du tertiaire supérieur autour de la gare Bordeaux Saint-Jean, deux OIM sont créées autour de l'aéroport et du Campus. 2016 a vu, à travers des travaux de voirie, les premières concrétisations de l'OIM Bordeaux Aéroport dont l'ambition est d'accompagner l'expansion d'une filière d'excellence aéronautique-spatial-défense qui pourrait générer la création de 10 000 emplois à l'horizon 2030.

Par ailleurs, la démarche collective d'attractivité territoriale, menée en 2016, sur le fondement de diagnostics économiques et de réflexion de groupes de travail a abouti à la création d'une marque territoriale partagée : **Bordeaux Magnétique / Magnetic Bordeaux**. Pilotée par Bordeaux Métropole et la CCI Bordeaux Gironde, la Mission Bordeaux Attractivité a joué la transversalité et la complémentarité en intégrant et associant les acteurs économiques publics et privés ainsi que les institutions du territoire.

SOUTENIR LES FILIÈRES STRATÉGIQUES

Synonyme de l'attractivité grandissante de Bordeaux Métropole, l'année 2016 a été marquée par une dynamique forte de projets portés par les acteurs des différentes filières (aéronautique, spatial défense, santé, tertiaire supérieur, photonique, nautisme, chimie, croissance verte, agroalimentaire, vitivinicole).

La Métropole a ainsi accompagné l'**implantation ou l'essor de 70 entreprises** parmi lesquelles **Delidess** (labellisée « Usine du Futur » par la Région Nouvelle-Aquitaine) et un nouveau site de production du groupe **Castel**, promis comme l'un des plus importants sites d'embouteillage d'Europe à Blanquefort; la construction d'un nouveau bâtiment de production pour le fleuron de l'activité nautique Construction Navale de Bordeaux (**CNB**), l'ouverture du nouveau campus tertiaire et industriel **AirInnov** de Thalès et l'implantation d'un nouveau centre de maintenance **Dassault Aviation** à Mérignac...

En parallèle, la Métropole a poursuivi sa collaboration avec les principaux **pôles de compétitivité** (Aerospace Valley, Alpha, Agri Sud-Ouest Innovation...) et **clusters** (CREADH, Aquitaine Chimie Durable, Innovin...). 2016 a ainsi vu notamment : la création du Pôle Alpha Route des Lasers et Hyperfréquences (fusion des anciens pôles de compétitivité Pôle Route des Lasers et Elopsys), le soutien financier au Cluster Bordeaux Superyacht Refit ou le renouvellement de l'offre immobilière pour les entreprises de la croissance verte sur l'Ecoparc de Blanquefort. Bordeaux Métropole s'est enfin engagée sur l'**accompagnement à l'innovation technologique** aux côtés de Bordeaux Unitec et de Bordeaux Technowest, tout en assurant le développement de ses sites technopolitains (Cité Numérique, nouveaux sites...).

ORIENTER L'EMPLOI

Pesant 10 % de l'emploi salarié local, le secteur de l'économie sociale et solidaire demeure une priorité pour Bordeaux Métropole. L'année a vu l'adoption d'un plan d'actions triennal 2016-2018 dont l'objectif est d'amplifier le rôle de la Métropole dans le champ d'une **économie sociale et solidaire créatrice d'emplois**. Au programme : favoriser les initiatives et projets innovants créateurs d'emplois, accompagner l'émergence de lieux de polarités dédiés, soutenir les acteurs de l'ESS par la commande publique, et développer une communication ciblée. Un premier appel à projet ESS et innovation sociale a été lancé pour repérer les talents et les accompagner.

La Métropole est, par ailleurs, intervenue dans le domaine de l'emploi. En partenariat avec la Maison de l'emploi de Bordeaux, des actions ont été menées pour la mise en œuvre de la **gestion prévisionnelle des emplois et des compétences territoriales** : salon du recrutement en alternance, rencontres emploi-handicap, rencontres territoriales de l'emploi, village de la création d'entreprises... Une prise en compte spécifique des publics des quartiers prioritaires a été maintenue grâce à la plateforme des initiatives, des efforts ont été déployés en matière d'insertion par l'activité du PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi). La Métropole a également prêté son soutien à l'AFEPT (Association pour la Formation et l'Éducation Permanente à Tivoli) pour l'obtention du label « École de la 2^e chance » en parallèle au travail de formation, d'évaluation, de mobilisation des partenaires de la santé et du logement, des entreprises et des organismes de formation.

Bordeaux Métropole a, encore, prolongé son **soutien au commerce de proximité** avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux. Partenaire de l'opération « Bordeaux séduit », elle a participé aux salons du SIEC (Salon international de l'immobilier commercial) à Paris

et du MAPIC (Marché des Professionnels de l'Immobilier Commercial) à Cannes. Elle a encore accompagné des actions communales, en matière de dynamisation du commerce de proximité et de centre bourg.

Son **soutien au développement d'activités artisanales** s'est enfin incarné dans une convention avec la Chambre des métiers et de l'artisanat permettant différentes actions : définition des besoins immobiliers des entreprises artisanales, suivi de l'action EcoDéfis, ou labellisation du développement durable sur la commune de Mérignac.



CHOISIR L'OPTION PERFORMANCE

Confortée par la loi MAPTAM dans un rôle de **soutien aux établissements d'enseignement supérieur et aux programmes de recherche**, Bordeaux Métropole s'est doté en 2016 d'une stratégie d'intervention élaborée avec les acteurs concernés. Trois pôles phares : le soutien affirmé à ces activités en tant que levier de développement territorial, l'organisation d'un environnement de qualité et l'aide à la production et à la diffusion des connaissances. Un engagement visant à conforter l'ambition d'excellence de nombreux établissements et à valoriser le potentiel exceptionnel du secteur dans un contexte où la recherche représente 1,5 % du PIB aquitain, contre 3 % en Rhône-Alpes et 5 % en Midi-Pyrénées...

Consciente des enjeux puissants du développement numérique, la Métropole a par ailleurs défendu l'accélération de l'**aménagement numérique** comme facteur majeur d'attractivité et de développement pour les habitants et les entreprises. Fin 2016, 63 % des logements de la Métropole étaient adressables et 37 % des logements raccordables contre 20 % à l'échelle nationale. Bordeaux Métropole a, en parallèle, engagé, via le service commun du numérique, un programme ambitieux d'accompagnement aux **nouveaux usages pédagogiques** des outils numériques des écoles en direction du corps enseignant et des enfants, avec le déploiement de 1 100 équipements.

ENTREtenir LES RELATIONS À L'INTERNATIONAL

Entre valeurs humanistes et développement économique, Bordeaux Métropole a consolidé, en 2016, ses relations avec des métropoles sur les 5 continents. Elle a œuvré pour le **développement économique**, la **ville durable** (eau/ assainissement, mobilité...), la gouvernance des villes via l'exemple de l'intercommunalité à la française, le renforcement des **échanges universitaires et artistiques**. Des accords-cadres ont été signés avec le Mexique (État du Guanajuato/ zone métropolitaine de Léon), l'Inde (État du Tèlangana/ Hyderabad) et le Cameroun (Communauté Urbaine de Douala). 23 délégations étrangères ont été reçues dans l'année. Des actions de promotion et de **valorisation métropolitaine** ont été conduites (participation au Marché International des Professionnels de l'Immobilier « MIPIM » à Cannes, inscription dans des réseaux internationaux ou partage de l'expertise métropolitaine).

● CHIFFRES CLÉS

● 1 628 470 €

de subventions ont été distribuées par la Métropole pour soutenir les filières stratégiques (dont 422 000 € pour les acteurs de l'ESS).

● 33 M€

ont été alloués à la première phase de la rénovation du parc des expositions de Bordeaux.

● +1 000

équipements d'E-éducation (valises de tablettes, vidéoprojecteurs interactifs, postes informatiques) ont été déployés dans les écoles.

● 70

nouvelles entreprises ont vu leur implantation accompagnée en 2016.



HABITAT ET URBANISME

Marquée par l'approbation du nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU 3.1), l'année 2016 a été riche pour l'habitat et le logement, dans une métropole en pleine métamorphose. Repenser le territoire par la nature et le paysage, renforcer le lien urbanisme-mobilité, construire une ville de proximité, numérique, mais aussi et surtout équitable, viable et vivable... ont été posés comme les grands principes directeurs du développement urbain. S'attachant à conduire les grandes opérations de son aménagement, Bordeaux Métropole a poursuivi les priorités qui, du soutien du logement social à la maîtrise de l'étalement urbain et à l'amélioration du cadre de vie, contribuent à prévoir et inventer la Métropole de demain.

FAITS MARQUANTS

JANVIER

- Création de la Zone d'Aménagement Concerté (**ZAC Garonne Eiffel**).

- Prise de la compétence en matière d'**amélioration du cadre immobilier bâti**.

FÉVRIER

- Subvention de 12,3 M€ accordée par l'État au projet Ecocité **Bordeaux plaine de Garonne**.

- Signature de la charte sur la mise en œuvre du **programme 50 000 logements**.

AVRIL

- **Salon du logement neuf** sur les allées de Tourny à Bordeaux.

- Lancement de 3 OPAH* copropriété pour **rénover près de 400 logements** sur le site du Burck à Mérignac.

MAI

- Pose de la 1^{re} pierre de la **Cité des Métiers** (Opération 50 000 logements).

JUIN

- Validation de la 3^e convention de délégation de gestion des **aides à la pierre** de l'État.

- Pose de la 1^{re} pierre de la **Cité de la Gare à Bassens** (Opération 50 000 logements).

SEPTEMBRE

- Création de la Zone d'Aménagement Concerté (**ZAC Route de Toulouse**, entre Bègles et Villenave-d'Ornon, et de la **ZAC Carès Cantinolle à Eysines**).

- Installation de la **Conférence Intercommunale du Logement (CIL)**.

- Pose de la 1^{re} pierre de l'**opération « Libération – centre-ville » au Bouscat** (Opération 50 000 logements).

OCTOBRE

- Convention de partenariat avec le groupe SNI pour développer l'offre en **logements locatifs à loyer intermédiaire**.

- Journées d'étude **« Construire et aménager autour d'un site du patrimoine mondial »** sur la mise en valeur des atouts patrimoniaux et l'aménagement des zones tampons.

DÉCEMBRE

- Approbation du nouveau **PLU 3.1** par le Conseil de Métropole.

*Opération programmée d'amélioration de l'habitat

UN DÉVELOPPEMENT URBAIN ENCADRÉ

2016 a été pour l'urbanisme métropolitain une année à la fois dynamique et réfléchie. L'année a été marquée par l'achèvement du nouveau **PLU 3.1** qui regroupe désormais le Plan Local d'Urbanisme, le Programme Local de l'Habitat et le Plan des Déplacements Urbains. Véritable boîte à outils réglementaires au service du projet urbain métropolitain, le PLU vise la **stabilisation du contour de la zone urbaine** et la **préservation d'un équilibre entre le naturel et l'urbain**. Il tend à valoriser le patrimoine et les identités locales pour une ville moins uniforme, grâce à 166 zonages différents. Il développe la **nature en ville** et la présence du végétal au sein des quartiers via 13 350 ha de protections paysagères, 5 248 ha d'espaces boisés classés et 939 arbres remarquables isolés. Il prévoit des obligations d'espace en pleine terre sur les terrains à bâtir. Il déploie enfin 296 servitudes de mixité sociale, 906 secteurs de diversité sociale et 129 secteurs de taille minimale de logements.

En parallèle, les **projets d'aménagement urbain** ont confirmé leur dynamisme. La Métropole a dès janvier donné son feu vert à la création de la **Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) Garonne Eiffel** sur 128 ha, à cheval sur Bordeaux et Floirac, en partie sur le périmètre de l'Opération d'Intérêt National (OIN) Bordeaux Euratlantique. Au programme : construction de 966 000 m² de surface de plancher, 700 000 m² de logements, près de 150 000 m² de bureaux, 27 000 m² de locaux d'activités, 20 000 m² de commerces, 15 000 m² d'hôtels et 56 000 m² d'équipements collectifs ; mais aussi un important programme de rénovation des espaces publics (requalification du quai Deschamps et du quai de la Souys, réaménagement du boulevard Joliot Curie, reconfiguration de la tête de pont Saint-Jean en belvédère...).

En février, Bordeaux-Métropole a approuvé la **modification du projet de la ZAC des Quais à Floirac** : révision à la hausse de la production de logements (1 600 au total, dont 240 prêts locatifs à usage social, 560 en accession aidée, 800 en accession libre). La réalisation de la grande salle de spectacle a également été intégrée au dossier, de même que l'aménagement d'un parvis et la construction d'un gymnase de près de 2 000 m².

La Métropole a enfin acté, en septembre, la **création de la ZAC route de Toulouse, entre Bègles et Villenave-d'Ornon** (1 300 logements et 8 300 m² de commerces et activités). Il a validé la création de la **ZAC Carès Cantinolle à Eysines** qui s'inscrit dans la démarche « 50 000 logements » (750 logements et 3 000 m² de commerces et activités). Il a enfin approuvé la création d'un périmètre de prise en considération à l'échelle du centre d'Artigues-près-Bordeaux.

En parallèle, se sont poursuivies les multiples opérations en cours, de Brazza à Parempuyre en passant par Mérignac, les Berges du Lac ou Bastide Niel ; et ont été enclenchées de nouvelles études ou projets d'Ambès à Gradignan et d'Artigues-près-Bordeaux à Martignas-sur-Jalle.

UN HABITAT POUR TOUS

Première année pleine d'exercice de la compétence politique de la Ville par la Métropole, 2016 a vu se confirmer la **politique de solidarité métropolitaine**.

L'animation du Contrat de Ville a constitué un axe essentiel de travail autour de ses quatre piliers (économie, emploi, cadre de vie, cohésion sociale et citoyenneté). La dynamique de mobilisation et de coordination avec les services, comme aux côtés des communes et avec l'ensemble des partenaires a contribué à **améliorer les conditions de vie** des habitants des quartiers les plus fragiles.

Développer et améliorer le parc de logement social

La Métropole a démontré en 2016 que le développement et l'amélioration du parc de logement social constituaient une préoccupation majeure. Grâce à la **délégation des aides à la pierre** de l'État (8 M€) et à un budget propre de 24 M€ affecté au développement du parc social, la Métropole a continué de piloter la production de **logements locatifs sociaux** sur son territoire, en évaluant les opportunités avec chaque commune. La nouvelle convention de délégation des aides à la pierre de l'État prévoit une production de 3 000 à 3 500 logements sociaux par an, dont 30 % minimum de prêts locatifs aidés à l'intégration (PLAI), 40 % de prêts locatifs à usage social (PLUS) et 30 % maximum de prêts locatifs sociaux (PLS). En 2016, 3581 nouveaux logements locatifs sociaux (dont les travaux devaient démarrer dans les 18 mois) ont été agréés par la Métropole : + 9,5 % par rapport à 2015 et 581 de plus que les objectifs du PLU. La production en PLAI a représenté 40 % de la programmation totale de 2016 (5 points de plus qu'en 2015), permettant de renforcer l'offre en logements très sociaux sur la métropole. Restant, quant à lui, contenu en dessous de 25 % de la programmation globale, le PLS a été utilisé aux deux tiers pour produire du logement pour les publics spécifiques (étudiants, personnes âgées, personnes handicapées). Les efforts de production se sont concentrés à 71 % sur les communes déficitaires SRU, ce qui a renforcé les effets de rattrapage prévus sur ces communes.

Concernant la **réhabilitation du parc social**, Bordeaux Métropole gère également les agréments permettant aux bailleurs de bénéficier des prêts aidés de la Caisse des Dépôts. 11 883 logements du parc social ont été agréés dans ce cadre en 2016.

En matière d'**accession sociale à la propriété**, la Métropole a agréé 239 logements en Prêt Social à la Location Accession (PSLA) en 2016. En parallèle, le « Prêt 0 % », dispositif d'aide à l'accession, a connu une montée en charge importante : + 70 % de ménages accompagnés. Une hausse due à une meilleure appropriation du dispositif par les commercialisateurs et au nombre supérieur de logements à prix encadrés mis en vente.

Bordeaux Métropole a, en outre, continué à accompagner la dynamique de **réhabilitation du parc privé** : 246 logements de propriétaires privés, dont 70 % de propriétaires occupants, en ont bénéficié en 2016. Plusieurs volets du plan métropolitain voté en 2015 se sont concrétisés pour compléter l'action relative aux copropriétés :

accompagnement et aides à la rénovation énergétique des trois premières copropriétés par l'Alec (Agence locale de l'énergie et du climat) à Mérignac et Talence (aides « plan climat »), lancement de l'appel à projet Ecocité pour les projets de réhabilitation BBC (Bâtiment à basse consommation), lancement de l'Observatoire des copropriétés. Enfin, le transfert de la compétence « **amélioration du cadre immobilier bâti** » en janvier 2016

a donné l'occasion à la Métropole de conforter sa stratégie sur le parc privé, notamment en évaluant avec les communes les dispositifs transférés et calibrant les besoins et orientations pour les futurs dispositifs métropolitains.

Améliorer le cadre de vie

Dans un même temps, la Métropole s'est penchée sur le **cadre de vie des quartiers sensibles** classés au titre de la politique de la ville. Nouvellement compétente, elle pilote désormais les projets de renouvellement urbain de la 2^e génération de programmes de l'ANRU, concernant particulièrement les quartiers Joliot Curie (Bordeaux/Cenon/Floirac), Dravemont (Floirac) et Aubiers-Le Lac (Bordeaux). Un programme de travail, préalable à l'établissement de conventions, a été consigné dans un protocole de préfiguration. La Métropole a lancé des études d'actualisation des plans guides des opérations précitées. Elle accompagne également les communes qui ont souhaité garder le pilotage de leurs projets (Lormont, Bassens, Pessac). Ce faisant, enfin, elle poursuit, voire achève selon les sites, les phases opérationnelles des quartiers ANRU de première génération, en particulier sur les espaces publics.





CHIFFRES CLÉS

9,3 M€

ont été votés pour la création d'un centre d'incendie et de secours dans la ZAC Garonne-Eiffel à Bordeaux.

3 581

logements sociaux agréés en 2016 et 5834 logements HLM ayant bénéficié de travaux de rénovation thermique.

1 M€

consacré à la construction ou la réhabilitation d'équipements de proximité dans les quartiers.

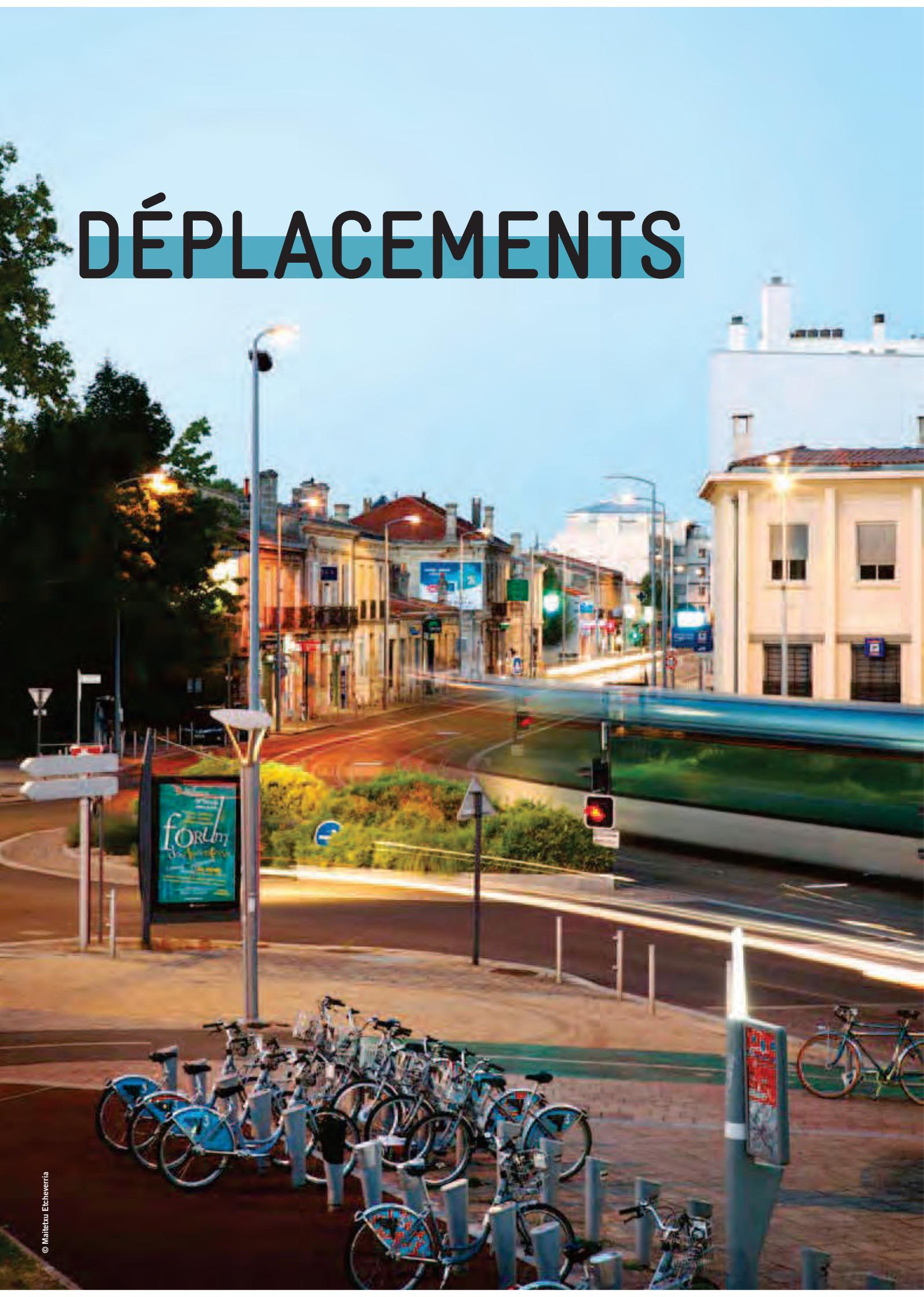
600 000€

par an pour le plan d'action « spécial » copropriétés fragiles et dégradées construites avant 1990.

700 000 m²

de logements prévus par la nouvelle ZAC Garonne Eiffel.

DÉPLACEMENTS



Aussi intimement liés à l'évolution du territoire métropolitain qu'aux questions de santé publique, les déplacements sont un enjeu primordial pour Bordeaux Métropole. L'année 2016 a connu une belle progression du réseau de transports avec près de 141 millions de voyages, soit une augmentation de fréquentation annuelle de 5,5% par rapport à 2015. Une attractivité du réseau amplifiée par les grands événements sportifs européens et culturels grand public, ainsi que par le bon démarrage de l'extension de la ligne C du tram vers les portes du Médoc et le développement de solutions innovantes limitant l'utilisation de la voiture personnelle.

FAITS MARQUANTS

JANVIER

- Approbation de la Stratégie métropolitaine pour les mobilités.
Objectif : 25 % de part modale pour la marche à pied, 15 % pour le vélo, 15 % pour les transports en commun et 45 % pour la voiture.
- Démarrage des travaux de la future ligne D du tramway.

MARS

- La concertation publique engagée en 2015 **valide le principe d'un Bus à haut niveau de service (BHNS)** reliant la gare Saint-Jean à Bordeaux à Saint-Aubin de Médoc.

AVRIL

- Le réseau Tbc, pour Tram et Bus de La Cub, devient **TBM - Transports Bordeaux Métropole**.
- Le projet d'extension de la ligne A du tramway jusqu'à l'aéroport de Bordeaux-Mérignac est validé.

JUIN

- Ouverture d'une voie réservée aux vélos et aux bus sur la quasi-totalité du sens Bordeaux - Cenon de l'avenue Thiers.

OCTOBRE

- Lancement de l'enquête publique sur le projet du pont Jean-Jacques-Bosc.
- Mise à 2 x 3 voies de la rocade entre les échangeurs 10 et 12.
- Décision d'expérimenter une **nouvelle tarification solidaire** des transports sur le réseau TBM.

NOVEMBRE

- Ouverture de **deux nouveaux parcs de stationnement** à Bordeaux et au Bouscat le long de la future ligne D.

DÉCEMBRE

- Inauguration de l'extension de la ligne C du tramway vers Blanquefort.
- **Adoption du 2^e Plan vélo métropolitain 2017-2020.** Bordeaux Métropole devient l'agglomération qui investit le plus pour le vélo au plan national avec 70M€ de budget sur 4 ans.
- Double prix pour Bordeaux Métropole au « 25^e palmarès des mobilités » organisé par le magazine Ville, Rail & Transports.

L'EFFICACITÉ RENFORCÉE DES TRANSPORTS EN COMMUN

Bordeaux Métropole a débuté l'année 2016 en approuvant sa stratégie métropolitaine pour les mobilités.

Celle-ci intègre le Schéma directeur opérationnel des déplacements métropolitains (SDODM) dont l'objectif est d'éviter le passage systématique par le centre-ville de Bordeaux en améliorant le maillage du territoire. Véritable feuille de route de la Métropole pour les dix ans à venir, il définit six axes prioritaires :

- Le développement d'un réseau structurant de lignes à haut niveau de service,
- Le perfectionnement des réseaux de transport en commun,
- L'optimisation de l'usage de l'automobile,
- La cohérence des politiques de stationnement avec les communes,
- L'exploitation optimale du potentiel des modes doux,
- La simplification de l'utilisation des services de transport par l'ensemble des citoyens.

En attendant, le bilan de l'année 2016 voit la fréquentation de l'ensemble du réseau TBM augmenter de 5,6 %.

Un résultat remarquable, lorsqu'on sait que la fréquentation des réseaux des grandes villes françaises n'a progressé, au premier semestre 2016, que de 1,2 %... Les habitants de la Métropole ont effectué environ 184 voyages chacun dans l'année sur le réseau de transports en commun.

Nouveaux records pour le tram

Bordeaux Métropole a atteint, au 31 décembre 2016 les 65,5 km de lignes de tramway. L'année a été marquée par l'**extension de la ligne C** vers le Nord. Le nouveau tronçon de 7,2 km permet de mieux desservir le quadrant nord-ouest du territoire comprenant la zone industrielle de l'Écoparc de Blanquefort (200 entreprises et 6 000 salariés), mais aussi les centres-villes et les gares de Bruges et Blanquefort. Emportant 86 millions de voyageurs, le tram a connu, en 2016, la plus forte progression de fréquentation depuis 3 ans (+ 8,5 %). Une performance conjointement liée à la mise en service des extensions et des terminus partiels, à l'accueil de grands événements tels que l'Euro et à la dynamique impulsée par les fréquences renforcées.

L'année a vu se poursuivre les travaux de la **3^e phase du tramway** via les travaux d'extension de la ligne C vers Villenave-d'Ornon ou le lancement des travaux de déviation des réseaux pour la ligne D.

Bus au plus près et au plus loin

Avec une fréquentation de + 0,9 %, le maillage des bus a confirmé en 2016 la pertinence de son offre. **Lignes structurantes** du réseau, les lianes ont capté 74 % de la fréquentation sur le bus. La Lianes 1+ (Gare Saint-Jean-Mérignac-Aéroport) a connu la plus forte croissance

(+ 31,5 %) et s'est imposée comme la première ligne du réseau. La généralisation de la priorité aux feux grâce au système Gertrude et les 50 km de couloirs de bus sont autant d'atouts pour l'efficacité du réseau.

La Métropole a continué, en 2016, à porter ses projets pour le développement de la ligne de **Bus à haut niveau de service** : BHNS Bordeaux – Saint-Aubin de Médoc opérationnelle début 2019. Par ailleurs, le Conseil a validé le principe d'une extension de la ligne A du tramway jusqu'à l'aéroport de Bordeaux-Mérignac.

Une quête d'égalité

Que tous les administrés soient égaux dans l'usage des transports publics est également une volonté forte de la Métropole. Des mesures telles que la commande de 9 nouveaux véhicules destinés au transport de **personnes à mobilité réduite**; l'expérimentation de nouveaux terminus de bus, place de la République à Bordeaux, dotés d'aménagements guidant aveugles et malvoyants sont à retenir.

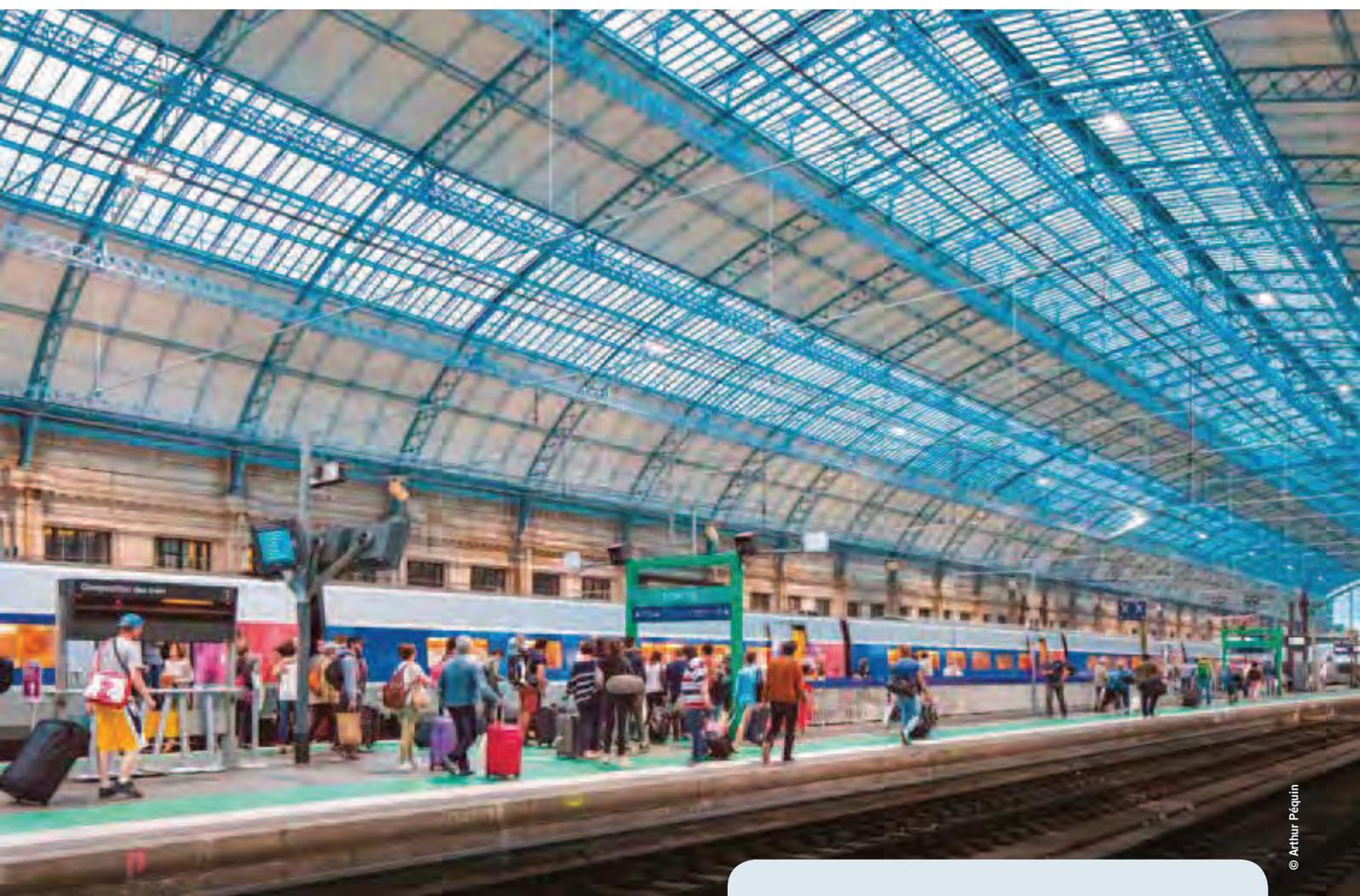
LES MODES DOUX GAGNENT L'AUTO

Pour un usage raisonné de l'automobile

En 2016 Bordeaux Métropole n'a pas omis de prendre les initiatives susceptibles de faciliter la circulation automobile. L'étendue de la Métropole laissant présager un usage encore important de l'auto dans les années à venir, le choix de ne pas stigmatiser les automobilistes mais d'optimiser l'usage de l'automobile a été retenu. Ainsi, la **mise à 2x3 voies de la rocade** s'est poursuivie avec l'entrée en service de la section comprise entre les échangeurs 10 et 12. Une forte diminution de la congestion a pu être observée avec une baisse de 13 % du trafic sur les itinéraires directement parallèles. La fluidification du trafic a par ailleurs progressé grâce à la **suppression de 25 carrefours à feux**.

Autopartage, covoiturage et stationnement

Limiter l'utilisation de la voiture personnelle passe aussi par le développement d'infrastructures et de solutions innovantes. On peut citer les progrès du covoiturage en 2016 : création de **nouvelles aires de covoiturage** à Bruges, à la gare Saint-Jean, à Mérignac-Aéroparc, à Martignas-sur-Jalle et au Taillan-Médoc ; 5 à 10 **places réservées au covoiturage** sur l'ensemble des parcs-relais ; mais aussi lancement de **l'application Boogi** destinée au covoiturage quotidien domicile-travail.



© Arthur Péguin

L'autopartage a gagné du terrain avec 6 nouvelles stations Bluecub et 2 nouvelles stations Citiz implantées sur le territoire métropolitain. Enfin, pour **faciliter le développement des véhicules électriques**, Bordeaux Métropole a voté un dispositif de subventions à l'équipement en bornes de charge électrique pour les entreprises et les administrations. Dans le même temps, **3 nouvelles stations de recharge électrique** ont été installées sur la voirie pour les particuliers.

Le **stationnement** a, lui aussi, fait l'objet de mesures spéciales. Les élus ont notamment voté successivement la création d'un parking en silo de 250 places dans le quartier du Grand Parc et la réalisation par Parcub d'un parking avenue d'Eysines à Bordeaux, à proximité de la future ligne D du tramway.

Échappée cycliste

La **pratique cycliste** a enregistré une augmentation de 11 %, portant à + 30 % la progression depuis 2012. L'usage du V³ a lui-même rebondi avec + 4,4 %. Pour accompagner cet élan, de nouveaux équipements ont été financés : 1 400 places de stationnement vélos ont été créées ; une voie de circulation automobile a été réservée aux vélos (sous forme de couloirs bus) sur l'avenue Thiers. Les cédez-le-passage cyclistes aux feux ont été généralisés partout où les conditions de sécurité étaient réunies. Le mois de décembre, enfin, a vu l'adoption du **2^e Plan Vélo Métropolitain 2017-2020** ; un programme aux objectifs ambitieux doté de 70M€ de budget sur 4 ans.

En perspective du rail

La métamorphose de la gare Saint-Jean et les perspectives d'un afflux de voyageurs suite à l'inauguration de la **LGV** n'ont pas monopolisé, en 2016, l'intégralité des réflexions liées au rail. La Métropole a ainsi mené avec la Région Nouvelle-Aquitaine une première réflexion sur **la voie ferrée de ceinture**. L'étude finalisée en 2016 a porté notamment sur la faisabilité de nouveaux points d'arrêt sur la ligne et d'un renforcement des fréquences des Trains express régionaux (TER). Elle a confirmé l'intérêt de créer un nouveau point d'interconnexion entre la voie ferrée de ceinture et la future ligne D du tramway.



- DÉPLACEMENTS

- CÔTÉ PONTS

Le **pont Jacques-Chaban-Delmas** a soufflé cette année sa troisième bougie, avec un bilan positif : un peu plus de 25 000 véhicules, 1 500 vélos et 3 lignes de bus empruntent quotidiennement l'ouvrage, qui a notamment permis de réduire de 28 % le trafic sur le pont de pierre.

En parallèle, le projet de **pont Jean-Jacques-Bosc** prochainement rebaptisé **Simone Veil** a atteint son ultime étape avant le début des travaux avec l'enquête publique permettant à chacun de s'informer et d'exprimer ses observations. En 2020, le pont devrait enjamber la Garonne pour relier Bègles et Bordeaux côté rive gauche et Floirac sur la rive droite.



- CHIFFRES CLÉS

- **+11%** pour le vélo
(+22,3% depuis le début de la mandature)

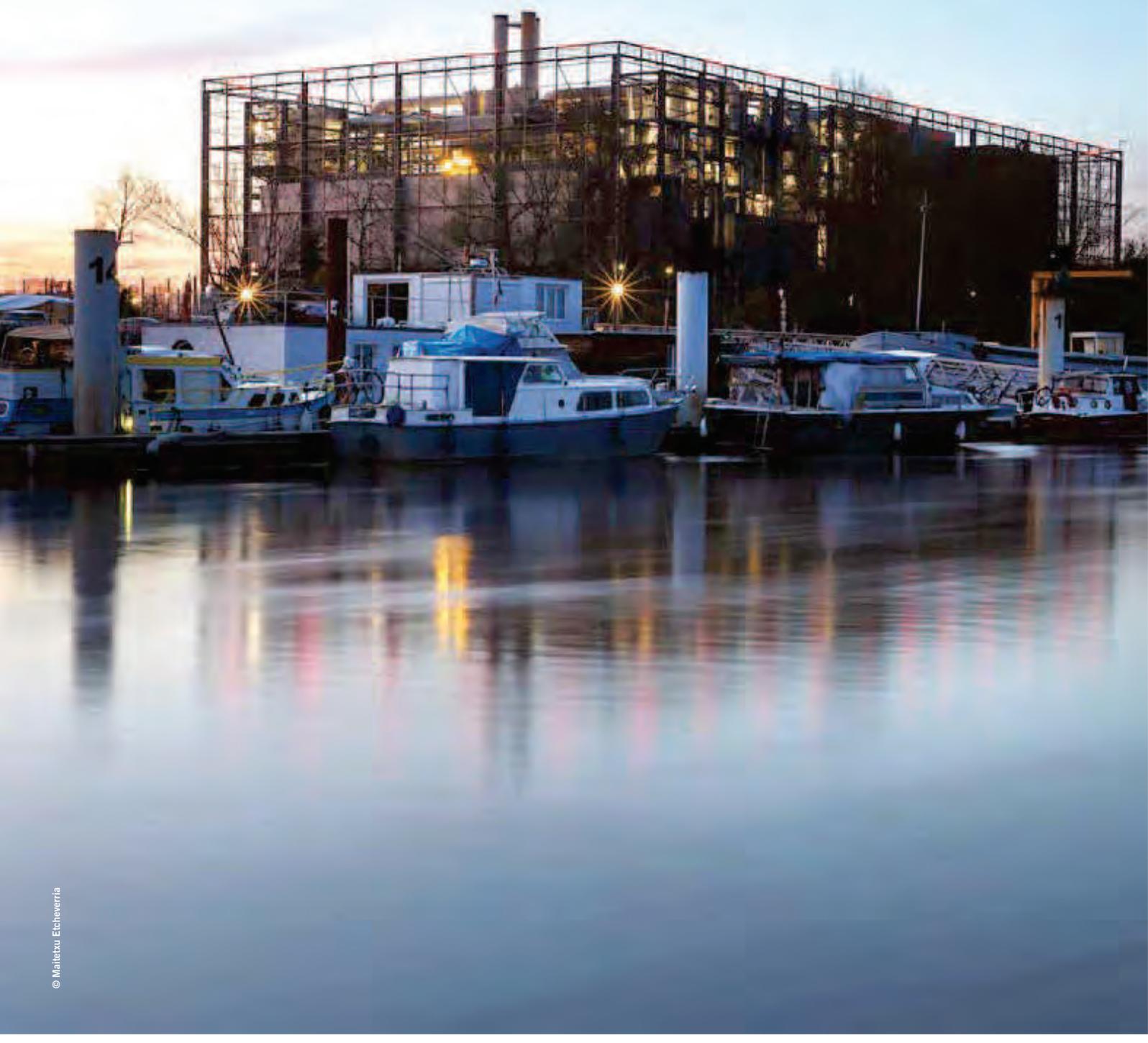
- **138 millions**
de voyageurs tram, bus et Bat³
et 2,6 millions de voyageurs sur V³

- **+5,6%**
de fréquentation sur le réseau TBM
(+9,7% depuis 2015)

- **-0,4%** de circulation automobile
sur les voiries métropolitaines
(-3,9% entre 2010 et 2016)

- **65,5 km**
de réseau de tram au 31 décembre 2016

ENVIRONNEMENT ET QUALITÉ DE VIE



Constitué pour moitié d'espaces naturels et d'espaces construits, l'environnement de la Métropole reste une préoccupation centrale. Valoriser ses richesses naturelles, préserver ses ressources, gérer les risques et les nuisances, optimiser le traitement de ses déchets, promouvoir un développement durable garant de l'avenir sont perçus comme autant de priorités. Avec un double objectif : améliorer le service apporté à ses usagers et atténuer au maximum l'impact écologique. Aspirer, en un mot, à une haute qualité de vie.

FAITS MARQUANTS

JANVIER

- **Record de pluviométrie** pour un mois de janvier depuis 1980 (247,1 mm).
- Signature d'une convention avec le Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie pour tester l'évaluation du label quartier.
- Bordeaux Métropole, lauréate de l'appel à projet « **Zéro déchet, zéro gaspillage 2017-2020** » lancé par le Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie.

FÉVRIER

- Validation des **trois grandes orientations stratégiques** pour l'émergence d'un nouveau développement durable pour la Métropole.

MARS

- **Lancement des projets de centrales photovoltaïques** au sol sur d'anciennes décharges d'ordures ménagères à Labarde (Bordeaux) et au Bourghail (Pessac).

AVRIL

- Fin du concours « **Famille à énergie positive** ». Les participants ont économisé en six mois l'équivalent en CO₂ d'une voiture ayant fait 7 fois le tour de la terre.

- **La Maison écocitoyenne** fête ses 5 ans.

- Pose de la première pierre de la future grande salle de spectacle, **Bordeaux Métropole Arena**, à Floirac.

MAI

- Inauguration de **La Cité du Vin**.

JUIN

- Accueil de l'**EURO UEFA 2016** du 10 juin au 10 juillet.

JUILLET

- Signature de la convention - cadre relative au **Programme d'actions de prévention des inondations (PAPI)** de l'Estuaire de la Gironde pour les années 2016 à 2022.

SEPTEMBRE

- **Pointe de consommation estivale d'eau** au 1^{er} septembre (164 204 m³/j).

OCTOBRE

- Le programme de recherche **REGARD** sur les micropolluants **lauréat du prix « Environnement et Santé »** du groupe pharmaceutique LFB.

- Bordeaux Métropole et les villes de Bordeaux et Pessac, lauréates du programme « **Territoire à énergie positive pour la croissance verte** ».

NOVEMBRE

- Livraison du nouveau datacenter mutualisé : équipement de nouvelle génération qui pourra apporter une économie d'énergie de plus de 35 %.

DÉCEMBRE

- Restitution de la première phase du plan Micropolluants.
- Signature de l'avenant 2 du **contrat de Délégation de Service Public (DSP) Assainissement**.

MOINS PRODUIRE ET MIEUX VALORISER LES DÉCHETS

Optimiser la collecte

L'organisation, comme les installations de collecte des ordures ménagères, ont fait l'objet d'améliorations. Le projet INDO (**Informatisation des Données de collecte**) a progressé : **géo-guidage** pour les camions bennes de l'ouest du territoire, **puçage** de 100 000 bacs, sondes de mesure de remplissage pour 713 bornes d'apport volontaire... Les bacs gris et verts de huit communes ont commencé à être équipés de **systèmes d'identification électronique**.

Le centre de recyclage de Pessac Gutenberg a été réaménagé, de nouveaux systèmes de collecte des gravats ont été mis en place, le centre de recyclage de Villenave-d'Ornon a été agrandi...

De nouveaux efforts ont également été faits en matière de **réduction des déchets**. La signature d'une convention avec l'éco-organisme Éco-Mobilier a initié une filière de responsabilité élargie des producteurs d'ameublement. Dans l'hyper centre de Bordeaux, 30 bacs verts de proximité et 60 **nouvelles bornes à verre** ont été installés pour la **collecte sélective**. Deux nouveaux locaux de **pré-collecte** ont été mis en service portant à plus de 500 les foyers bénéficiant de ce service.

Une concertation baptisée **Plan Propreté** a été lancée en septembre dans le but de faire émerger de nouvelles propositions pour améliorer la qualité de l'environnement du centre de Bordeaux.

Améliorer, recycler, valoriser...

Lauréate de l'appel à projet « **Zéro déchet, zéro gaspillage 2017-2020** » lancé par le Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie, Bordeaux Métropole s'est engagée à répondre à l'objectif national de diminution de 10 % des déchets ménagers d'ici à 2020. Par rapport aux objectifs de la loi de transition énergétique, elle a, depuis 2010 (année référence), réduit de 3,3 % ses déchets ménagers, augmenté de 34 % la valorisation matière et organique des déchets non dangereux non inertes et diminué de 22 % les quantités de déchets non dangereux non inertes admis en centre de stockage. La Métropole a, par ailleurs, continué à encourager le compostage sur son territoire. À Talence, un site de compostage partagé a été inauguré au pied du Village Universitaire n°1.

13 nouveaux projets de « compostage partagé », ont été soutenus en 2016. La poursuite de la distribution gratuite de composteurs et bio-seaux a porté à plus de 26 500 le nombre de foyers équipés et formés à la pratique du compostage.

ENTRE GESTION DES RISQUES ET PROTECTION DES RESSOURCES

Gérer les risques et les nuisances

Bordeaux Métropole a pris la compétence Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations au 1^{er} janvier 2016. En mai, une convention financière a été signée pour la mise en œuvre du PAPI (**Programme d'action de prévention des inondations**) de l'estuaire de la Gironde pour la période 2016 – 2022. Bordeaux Métropole s'est engagée à hauteur de 24,7 M€ sur un plan global de 70,6 M€.

Le Conseil de Bordeaux Métropole a validé, d'autre part, le versement d'un fonds de concours de près d'1,5 M€ par les communes de Bordeaux et Floirac pour la **réhabilitation et le confortement de la digue rive droite sud**.

La Métropole a encore approuvé une **nouvelle étude sur le risque inondation** sur son territoire et celui du SMIDDEST. Une étude sur la réduction de la **vulnérabilité de l'agriculture en zone inondable** a été lancée, tandis que s'est poursuivie celle sur **l'aménagement et la construction en zone inondable**.

2016 a, sur un autre registre, connu les premières actions dans le cadre de la nouvelle compétence de la Métropole sur la **lutte contre les nuisances sonores avec la mise en œuvre de résorption des points noirs du bruit**, cofinancé par l'Ademe : réalisation d'audits acoustiques, travaux subventionnés à hauteur de 80 % chez les propriétaires de logements soumis à des niveaux de bruits excessifs. Coût estimé 1 437 000 €, dont 287 400 € financés par Bordeaux Métropole.

Veiller sur les ressources

Limiter son impact sur l'environnement reste au cœur des priorités de la Métropole. L'année 2016 a d'abord été marquée par la **remise en service des ressources** du Thil suite au retour à la normale, après la pollution aux perchlorates d'ammonium.

En même temps, s'est tenue la première réunion d'information sur le **projet REGARD - Réduction et gestion des micropolluants sur la métropole bordelaise**, un programme de recherche piloté par Bordeaux Métropole et réalisé avec un consortium de partenaires scientifiques pour réduire les rejets générés par les activités humaines.

La Métropole a, par ailleurs, aménagé avec ses partenaires une « **biostation** » à la station d'épuration Clos de Hilde à Bègles. Le site pilote va permettre d'étudier plus précisément l'élimination de polluants du type métaux lourds, pesticides, phtalates ou benzène...

CONNAÎTRE ET PRÉSERVER LA NATURE

Connaissance de la nature, de l'agriculture, des risques et des paysages ; protection, valorisation et animation d'espaces naturels, agricoles et paysagers ; écologie urbaine...

La Métropole a initié ou poursuivi de nombreux projets au cours de l'année. Elle a prolongé les réflexions de la démarche **55 000 ha pour la nature** par des workshops, documents de synthèse, études de reconversion de friches ferroviaires en voie verte... ; lancé des études préalables à un **projet de renaturation écologique** à Parempuyre. Elle a, dans le cadre de l'animation du **Périmètre de Protection des Espaces Agricoles et Naturels Périurbains** des Jalles (PEANP), décidé de financer des travaux d'accès à l'eau potable pour les maraîchers et d'élargir son plan d'actions, suite à la découverte d'une contamination aux organo-chlorés dans les sols de la vallée des jalles.

Des études ont également été lancées avec l'agence d'urbanisme sur le **renforcement de l'armature paysagère** de la rive droite, des partenariats ont été resserrés avec de nombreuses associations et structures en matière **d'agriculture urbaine et périurbaine**, de **valorisation des espaces naturels et agricoles** et de **biodiversité**.

En 2016, une proposition d'élaboration de **stratégie métropolitaine en faveur des Zones Humides et de la biodiversité** a été finalisée.

Bordeaux Métropole a, en outre, publié en janvier son **grand atlas de la biodiversité** : « Espèces de Métropole », un inventaire exhaustif des 551 espèces de faune et 1 285 de flore installées sur son territoire. Elle a, enfin, promu la signature par ses 28 communes d'une **Charte des Jardins Collectifs** envisageant la trame verte sous son angle social en même temps que paysager.

RENOUVELER LES ÉNERGIES, VEILLER SUR LE CLIMAT

La clôture du premier volet du Plan Climat territorial signé en prolongement du Grenelle de l'Environnement a confirmé la volonté de **lutter contre le réchauffement climatique** par un nouveau plan d'action pour la période 2017-2022. Ce plan est voulu comme la déclinaison opérationnelle d'une ambition partagée avec les communes et l'ensemble des acteurs du territoire. Dans ce cadre, 21 ateliers de coproductions réunissant 360 participants ont été organisés et 1 000 contributions reçues intégrant les propositions émises dans le cadre de la COP21 ainsi que celles issues de la consultation numérique menée via la plateforme de participation. Du transfert de compétence en matière de **réseaux de chaleur ou de froid urbains** en 2014 ont découlé de nouveaux projets : réseaux de chaleur des Hauts de Garonne et de Saint-Jean-Belcier alimentés par une énergie de récupération, réseau de la Plaine de Garonne Énergies, alimenté par la géothermie.

Co-lauréate du programme « **Territoire à énergie positive pour la croissance verte** », Bordeaux Métropole a signé avec les villes de Bordeaux et Pessac une convention listant plusieurs projets innovants qui seront subventionnés par l'État. Parmi eux, l'installation de **bornes de recharge pour véhicules électriques** ou de **stations à hydrogène** pour vélos, la mise en place d'outils **d'aide à la rénovation énergétique**, des solutions innovantes pour l'éclairage ou divers aménagements dans la forêt du Bourgailh...



● UN TERRITOIRE DYNAMISÉ

2016 a vu la réalisation des **cartes « Super balades » de la métropole** à partir des 140 km de la Boucle Verte dont le prolongement sur la presqu'île d'Ambès a été étudié. À l'automne, **un nouveau refuge périurbain** à Ambarès-et-Lagrave est venu s'ajouter aux sept émaillant déjà le territoire métropolitain. Le projet des Refuges périurbains s'est vu récompensé du **Prix de l'innovation périurbaine** décerné par le Ministère de l'Aménagement du Territoire, de la Ruralité et des Collectivités territoriales.

Pour sa 5^e année, **L'Été métropolitain**, soutenu par Bordeaux Métropole à hauteur de 320 000 €, a compté plus de 300 rendez-vous. Enfin, l'année 2016 a également été marquée par l'inauguration de **La Cité du Vin** et l'accueil du 15^e championnat d'Europe de football **EURO UEFA** qui a attiré plus d'un million de visiteurs.

Bordeaux Métropole a été reconnue pour sa démarche d'évaluation des projets urbains au regard des enjeux de la ville écologique et durable. Elle a été conviée à présenter la méthodologie mise en œuvre et les premiers résultats lors des **rencontres de l'Ademe** en juin 2016 et la **journée nationale du label éco-quartier** en décembre 2016.





• CHIFFRES CLÉS

• **405 232 tonnes**

de déchets ménagers et assimilés ont été collectées et traitées

• **133 214 tonnes/an**

de déchets collectées en centres de recyclage
(+3,31% par rapport à 2015)

• **268 069 abonnés**

au service de l'eau potable (soit +2,4% par rapport à 2015)

• **140 km**

de Boucle Verte ont été balisés

• **320 000 €**

ont été alloués par Bordeaux Métropole au financement des
24 projets agréés dans le cadre de l'Été métropolitain

GOUVERNANCE



Année de mutation, 2016 a été marquée par la mise en place des services communs dans le cadre de la mutualisation, mais également par la poursuite des transferts de compétences des communes et du Département de la Gironde. Menée dans une démarche d'exemplarité et de concertation, la réorganisation des services a pu se dérouler dans une maîtrise globale du budget et dans la poursuite d'une dynamique innovante sur l'ensemble de ses champs d'action. Un mode opératoire et des performances qui ont valu à Bordeaux Métropole d'être saluée par plusieurs prix, cette année, au niveau national.

FAITS MARQUANTS

JANVIER

- **Mise en place des services communs** dans le cadre de la mutualisation et poursuite des transferts de compétences des communes et du Département.

- Bordeaux Métropole passe au **Protocole d'Échange Standardisé** (PES), première phase de la dématérialisation totale des flux comptables.

FÉVRIER

- Accueil par le Conseil de développement durable (C2D) d'un des trois ateliers du Ministère de l'Écologie en vue de l'établissement d'une charte nationale de la participation du public.

- Adoption du projet de **Budget primitif 2016**.

MARS

- Mise en ligne d'une nouvelle version des sites **bordeaux-metropole.fr** et **sedeplacer.bordeaux-metropole.fr**, élaborée dans une démarche participative avec les habitants.

AVRIL

- Trophée d'argent à Bordeaux Métropole, à la 6^e édition des **Trophées « Leaders de la Finance »**, dans la catégorie « Management de direction financière de service public ».

SEPTEMBRE

- Organisation par Bordeaux Métropole du colloque « Valorisation du patrimoine immatériel des personnes publiques ».

OCTOBRE

- Lancement du travail du C2D sur **le son de la ville**.

NOVEMBRE

- Première intervention de l'historien Patrick Boucheron, professeur au Collège de France sur le thème **« Ces projets qui font la ville » dans le cadre de la chaire Deleuze**.

- « Territoria » d'Or pour Bordeaux Métropole au prix **« Territoria » 2016** de l'Observatoire National de l'Innovation Publique, pour son schéma de mutualisation à la carte.

- Et « Territoria » d'Argent pour **l'ouverture d'une conciergerie solidaire pour les agents**.

- Restitution de l'enquête « Femmes et déplacements » commandée par Bordeaux Métropole, la ville de Bordeaux et Kéolis.

LA BONNE TENUE DES FINANCES

COMPTES ET BUDGET

Les résultats financiers de Bordeaux Métropole se sont de nouveau montrés positifs en 2016, malgré le contexte économique toujours peu favorable. Le changement de périmètre budgétaire induit par la mutualisation et les transferts de compétences (dont la clarification des missions propreté, espaces verts et mobilier urbain sur voirie) s'est traduit par une **augmentation globale du budget** de 146,89 M€. On a compté 13,55 M€ de crédits supplémentaires en investissement et + 133,34 M€ en fonctionnement (89,81 M€ au titre de la masse salariale et 43,53 M€ de crédits de moyens - hors les 6 M€ prévus pour les remboursements à opérer aux communes ayant engagé des dépenses pour le compte de la Métropole dans l'attente des transferts des marchés). Dans le même temps, Bordeaux Métropole a perçu des communes une Attribution de compensation de 125,36 M€ pour l'ensemble des transferts. Reste un différentiel de plus de 20 M€ entre l'augmentation des dépenses prévisionnelles de la Métropole et la compensation versée par les communes.

Le **compte administratif** 2016 atteste des bons résultats financiers de Bordeaux Métropole. La mise en place des services communs et la poursuite des transferts de compétences ont fortement modifié la structure des masses budgétaires, compliquant la comparaison avec les années précédentes. Cette réserve émise, l'exercice 2016 fait apparaître une baisse des recettes réelles de 0,8% (1,403 milliard d'€) et une progression des dépenses réelles de 5,4% (1,313 milliard d'€), qui laissent un **résultat net disponible de + 126,6 M€** (152,2 M€ en 2015).

L'année 2016 a été notamment marquée par un **très faible recours à l'emprunt** (5 M€ contre 100 M€ en 2015). Au 31 décembre 2016, la dette par habitant s'élevait à 719€, pour 893€ en moyenne pour les établissements de taille comparable.

Les recettes de fonctionnement (1 142 M€) progressent de 11,9%, essentiellement par la dynamique du produit fiscal (569 M€) et malgré une baisse continue des dotations de l'État (130 M€ en cumulé pour 2012 - 2016).

Les dépenses de fonctionnement sont globalement maîtrisées : 810,2 M€ en première approche. Mais à périmètre comparable à 2015 (c'est-à-dire hors dépenses de redistribution et transferts de charge liés à la métropolisation) : 558,2 M€ (- 0,5%).

Enfin, les investissements directs marquent une inflexion de 9% (353,3 M€ contre 388 M€ en 2015) essentiellement liée à la baisse des investissements du tramway. Par ailleurs, le taux de réalisation des crédits reste insuffisant : 59,5%, contre 63,5% en 2015.

TAXES ET FISCALITÉ : DES AUGMENTATIONS LIMITÉES

En 2010, la réforme de la Taxe Professionnelle avait conduit à l'affectation d'un nouveau panier de ressources fiscales reposant sur la perception de la **Cotisation foncière des entreprises (CFE)**, de la **Taxe d'habitation** et de la **Taxe foncière sur les propriétés non bâties**. Pour l'exercice 2016, le Conseil de Bordeaux Métropole a décidé de **reconduire les taux** de ces taxes : 35,06%, pour la CFE, 8,22% (idem depuis 2011) pour le taux de la Taxe d'habitation et 3,23% (depuis 2011) pour le taux de la Taxe foncière sur les propriétés non bâties.

Dans le contexte de la mise en œuvre du Plan déchets (avec notamment un objectif de réduction de 10% des ordures ménagères produites d'ici 2020 et d'un éventuel passage à une taxe incitative), les élus ont en revanche décidé une **augmentation de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)** qui n'avait pas changé depuis 11 ans. Les taux 2016 sont ainsi fixés à 7,18% en fréquence 1+1 (pour 6,61% en 2015), 8,69% en fréquence 2+1 (8,26%) et 9,31% en fréquence 5+1 (8,27%). Pour un produit supplémentaire évalué à 6,3 M€, cela représente une hausse moyenne de 20€/an/foyer, l'augmentation pouvant aller jusqu'à 38€/an/foyer dans le cas particulier du centre de Bordeaux, en fréquence 5+1.

Réuni le 15 décembre 2016 à l'occasion de l'examen du Budget primitif 2017, le Bureau de Bordeaux Métropole a, par ailleurs, prévu de **ne pas augmenter la fiscalité**.

LES MUTATIONS ACCOMPAGNÉES

Dans le contexte de vaste mutation induit par la métropolisation, Bordeaux Métropole a continué de se démarquer en 2016 par la souplesse et l'efficacité d'un mode de fonctionnement à la carte qui ne connaît pas de comparaison en France à cette heure. Conduisant simultanément la mutualisation des services et le transfert de compétences, elle a multiplié en parallèle les initiatives susceptibles d'optimiser sa gouvernance.

DE NOUVELLES SPHÈRES D'ACTION

Après une année 2015 consacrée à la construction collective de leur cadre juridique, organisationnel et financier, 2016 a vu la **naissance des premiers services communs** entre Bordeaux Métropole et ses communes membres.

La **mutualisation** a nécessité des opérations de grande ampleur et a eu un impact majeur sur les services métropolitains : 2 200 nouveaux agents, 5 000 affectations d'agents sur leur nouveau poste, 3 500 déménagements et plus de 1 000 marchés à transférer ou mettre en place.

Par ailleurs, les **transferts de compétences** résultant de la Loi MAPTAM se sont poursuivis. Au 1^{er} janvier 2016, étaient transférés à la métropole : la politique de la ville et celle du logement, la promotion du tourisme, la gestion des réseaux de chaleur ou de froid urbains, la création et l'entretien des infrastructures de charge de véhicules électriques, l'aménagement et la gestion des aires d'accueil des gens du voyage, la concession de la distribution publique d'électricité et de gaz, la gestion des milieux aquatiques, la prévention des inondations (GEMAPI) et la réalisation d'opérations d'aménagement d'intérêt métropolitain.

Dans le cadre des obligations créées par la loi NOTRe, quatre blocs de compétences ont été transférés en 2016 **du Département à la Métropole**. Ils concernent les routes situées dans le périmètre de la Métropole (environ 130 km), le Fonds de Solidarité Logement, le Fonds d'Aide aux Jeunes et le Tourisme.

ÉTUDES ET INNOVATIONS

En même temps qu'elle s'attachait à conduire au mieux son action, Bordeaux Métropole a continué en 2016 à soutenir et développer les réflexions et projets susceptibles d'améliorer sa connaissance et son fonctionnement. Interpellé par les évolutions territoriales récentes (renforcement des métropoles, création des grandes régions, boom du tourisme à Bordeaux...), le Conseil de développement durable (C2D) a décidé de travailler sur **les relations entretenues par l'agglomération bordelaise avec d'autres territoires**, proches ou lointains. Des rencontres sur le rural, les franges périurbaines, les villes de Nouvelle-Aquitaine et l'international ont débuté en 2016 dans le but de collecter des retours d'expériences et de points de vue citoyens susceptibles de confirmer, d'élargir ou de contredire les discours « experts ».

L'année a par ailleurs été rythmée par plusieurs initiatives relevant de **l'innovation sociale** : promotion de l'égalité femmes / hommes, lutte contre les discriminations, mise en œuvre du télétravail, conciergerie solidaire, accueil de jeunes en service civique et de personnes appelées à exécuter un travail d'intérêt général ou réflexion sur la construction d'une crèche dédiée aux agents.

Disposée à mieux faire peser le levier de la **commande publique** sur le développement économique du territoire, Bordeaux Métropole a également constitué un groupe de travail dédié. Objectif : mettre en œuvre un plan d'actions pragmatique qui facilite l'accès des TPE/PME locales aux marchés publics ; qui permette de simplifier les règles administratives ou d'expérimenter de nouvelles façons de faire (promotion de l'achat responsable, encouragement à la lutte contre les discriminations, etc.).

● COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Le Compte administratif illustre en chiffres le bilan de l'activité de Bordeaux Métropole en 2016.

À retenir :

En 2016, le volume des dépenses s'élève à **1,313 milliard d'€** en mouvements réels. Il reste inférieur aux recettes de l'année qui s'élèvent à **1,403 milliard d'€** en mouvements réels.

- **1 141,61 M€** de recettes de fonctionnement dont **91,45 M€** de produit de Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) et **173,13 M€** de Versement Transport.
- **353,31 M€** de dépenses réelles d'équipement dont 148,29 M€ pour la Mobilité, transports et déplacements, 121,33 M€ pour le domaine Valorisation du territoire, 62,56 M€ pour le domaine Haute qualité de vie et 21,08 M€ pour le Pilotage numérique et performance de la collectivité.
- **810,19 M€** de dépenses réelles de fonctionnement, hors frais financiers, dont **222,21 M€** de dépenses de personnel.

Vous pouvez consulter l'intégralité du Compte administratif de l'année 2016 sur : rapportactivite.bordeaux-metropole.fr



● CHIFFRES CLÉS

● 1 987 713 593€

de budget primitif ont été votés au 1^{er} janvier 2016 suite à la transformation de la Communauté urbaine en Métropole

● 225 405

repas ont été servis par les trois sites de restauration collective de la Métropole, Mériadecq, Latule et Alfred Daney

● 30%

des 5 000 agents que compte désormais la Métropole sont positionnés dans les Pôles territoriaux

● Plus de 35 000 factures ont été réglées par Bordeaux Métropole en 2016

● La direction des Bâtiments assure la réalisation de travaux sur 1 800 000 m² de bâtiments affectés au service public (contre 300 000 m² avant la mutualisation)



TERRITOIRES ET MUTUALISATION



Un an après la naissance officielle de la Métropole, 2016 a été l'année des grandes concrétisations. Entre mise en œuvre du cycle 1 de la mutualisation et construction du système de pilotage avec les communes, un équilibre basé sur la concertation et la réciprocité a pu faire émerger un nouveau modèle de fonctionnement et de dialogue dont les bénéfices escomptés se posent en gain d'efficacité, développement du territoire et qualité du service public.

FAITS MARQUANTS

JANVIER

- Mise en place d'un nouvel organigramme faisant place aux **services communs**.
- **Transfert progressif de plus de 1 000 marchés.**
- Déménagement de quelques **3 500 agents**.
- Début des travaux des espaces emblématiques de Gradignan.

FÉVRIER

- Signature des **premiers contrats d'engagement** liant Bordeaux Métropole aux communes.

MARS

- Installation progressive des **conférences territoriales** pour chaque pôle territorial.

AVRIL

- **Fin du projet ANRU** de requalification du cœur de Thouars à Talence.
- **Nettoyage de la zone PAE Duchay** par les services propreté voirie au Taillan-Médoc.

MAI

- Début des travaux d'aménagement des espaces publics du centre de Carbon-Blanc.

JUIN

- **Livraison des sentes Marie Galante** entre les rues de Gironde et des Étrangers à Bordeaux.

SEPTEMBRE

- Mise en service de la voie nouvelle Marcel Dassault à Mérignac (desserte Thalès).

- **Attribution du concours** de la place Gambetta.

OCTOBRE

- 1^{res} revues de contrats d'engagement avec les communes ayant mutualisé en cycle 1.

NOVEMBRE

- **Livraison de la rue Lucien Faure** entre les quais et le cours du Raccordement (Bordeaux).

DÉCEMBRE

- Conventions de création de services communs dans le cadre du **Cycle 2 de la mutualisation** des services.
- **3 523 interventions d'urgence** en astreinte sur l'année.

TERRITOIRES ET MUTUALISATION

2016, MISE EN ŒUVRE DU CYCLE 1 DE LA MUTUALISATION

Adopté par les communes en novembre 2014, le schéma de mutualisation propose une mutualisation des services « à la carte ». L'année 2016 a donc été marquée par la **mise en œuvre du cycle 1 et la préparation du cycle 2 de la mutualisation** avec 15 communes engagées dans la première vague (11 dans le cadre des services communs et 4 au titre de la clarification de la compétence voirie). 7 communes se sont engagées dans le cycle 2 dont 3 nouvelles. Il s'est agi de **définir la nouvelle gouvernance et d'engager de nouveaux modes de fonctionnement** entre autorité hiérarchique, exercée par la Métropole, et autorité fonctionnelle, détenue par les communes. Des réunions régulières se sont tenues dans le but d'affiner les nouveaux partages : **réunions thématiques** par domaine, évaluation des services communs via les **revues de contrats d'engagement** avec les communes, conférences territoriales (nouvelle instance où sont examinés des sujets communs aux territoires).

La mutualisation, les transferts de compétences et la déconcentration des activités métropolitaines ont entraîné de profondes mutations dans **l'organisation des pôles territoriaux** en triplant leurs effectifs. Chacun d'entre eux comprend **quatre directions** composées de services mutualisés et métropolitains : Direction du développement et de l'aménagement, Direction de la gestion de l'espace public, Direction administrative et financière et Direction des

ressources humaines (exception faite du pôle territorial de Bordeaux pour ces deux dernières).

Une nouvelle mission animation économique a, en outre, été créée en janvier, dont la vocation est de faciliter le développement des entreprises sur le territoire de Bordeaux Métropole. 60 entreprises ou porteurs de projets ont été accompagnés au pôle territorial rive droite, 15 au pôle territorial sud et 14 pour le pôle territorial ouest.

Les pôles territoriaux ont élaboré et exécuté 32 budgets communaux (14 budgets principaux, 18 budgets annexes) et géré 476 M€ de crédits. **La mission espace public**, au service des pôles territoriaux a accompagné 70 projets soit 140 ateliers de travail.

Sur le plan de la coordination, par ailleurs, l'année a été rythmée par les travaux de la Direction d'appui aux territoires (préparation au renouvellement des marchés de travaux, stratégie d'achats) et par ceux de la Direction de la prévention, dont les compétences vont de la police de l'habitat aux interventions en matière d'hygiène, de sécurité incendie et de sécurité civile. Plusieurs milliers de dossiers ont été traités dans ce cadre.

En 2016, 1 193 actions prévues par **les 28 contrats de co-développement** pour la période 2015-2017 se sont poursuivies.

LES COMMUNES DU CYCLE 1 MUTUALISÉ

FINANCES

Pessac
Le Bouscat
Bruges
Mérignac
Le Taillan-Médoc
Ambarès-et-Lagrave
Floirac
Bordeaux

AFFAIRES JURIDIQUES

Pessac
Bruges
Mérignac
Le Taillan-Médoc
Saint-Aubin de Médoc
Ambarès-et-Lagrave
Floirac
Bordeaux

NUMÉRIQUE, SYSTÈMES D'INFORMATION

Bègles
Pessac
Le Bouscat
Bruges
Mérignac
Le Taillan-Médoc
Saint-Aubin de Médoc
Floirac
Bordeaux

RESSOURCES HUMAINES

Pessac
Le Bouscat
Bruges
Mérignac
Le Taillan-Médoc
Saint-Aubin de Médoc
Floirac
Bordeaux

COMMANDE PUBLIQUE

Pessac
Le Bouscat
Bruges
Mérignac
Le Taillan-Médoc
Saint-Aubin de Médoc
Ambarès-et-Lagrave
Floirac
Bordeaux

BÂTIMENTS

Pessac
Bruges
Le Taillan-Médoc
Bordeaux

STRATÉGIE IMMOBILIÈRE

Pessac
Bruges
Le Taillan-Médoc
Bordeaux

LOGISTIQUE ET MAGASINS

Pessac
Mérignac
Bruges
Le Taillan-Médoc
Ambarès-et-Lagrave
Bordeaux

PARC MATÉRIEL

Le Bouscat
Bruges
Le Taillan-Médoc
Bordeaux

SÉCURITÉ ET ASTREINTES

Pessac
Bruges
Ambarès-et-Lagrave
Bordeaux

SANTÉ, ENVIRONNEMENT

Bruges
Ambarès-et-Lagrave
Bordeaux

ANIMATION ÉCONOMIQUE, EMPLOI

Pessac
Saint-Aubin de Médoc
Bordeaux

CADRE DE VIE

Pessac
Blanquefort
Bruges
Mérignac
Le Taillan-Médoc
Ambarès-et-Lagrave
Floirac
Bordeaux

LOGEMENT, HABITAT, POLITIQUE DE LA VILLE

Bordeaux

VOIRIE

Pessac
Blanquefort
Le Bouscat
Bruges
Mérignac
Le Taillan-Médoc
Bordeaux
Ambarès-et-Lagrave
Saint-Louis-de-Montferrand

TRANSPORT, STATIONNEMENT, MOBILITÉ

Pessac
Bordeaux

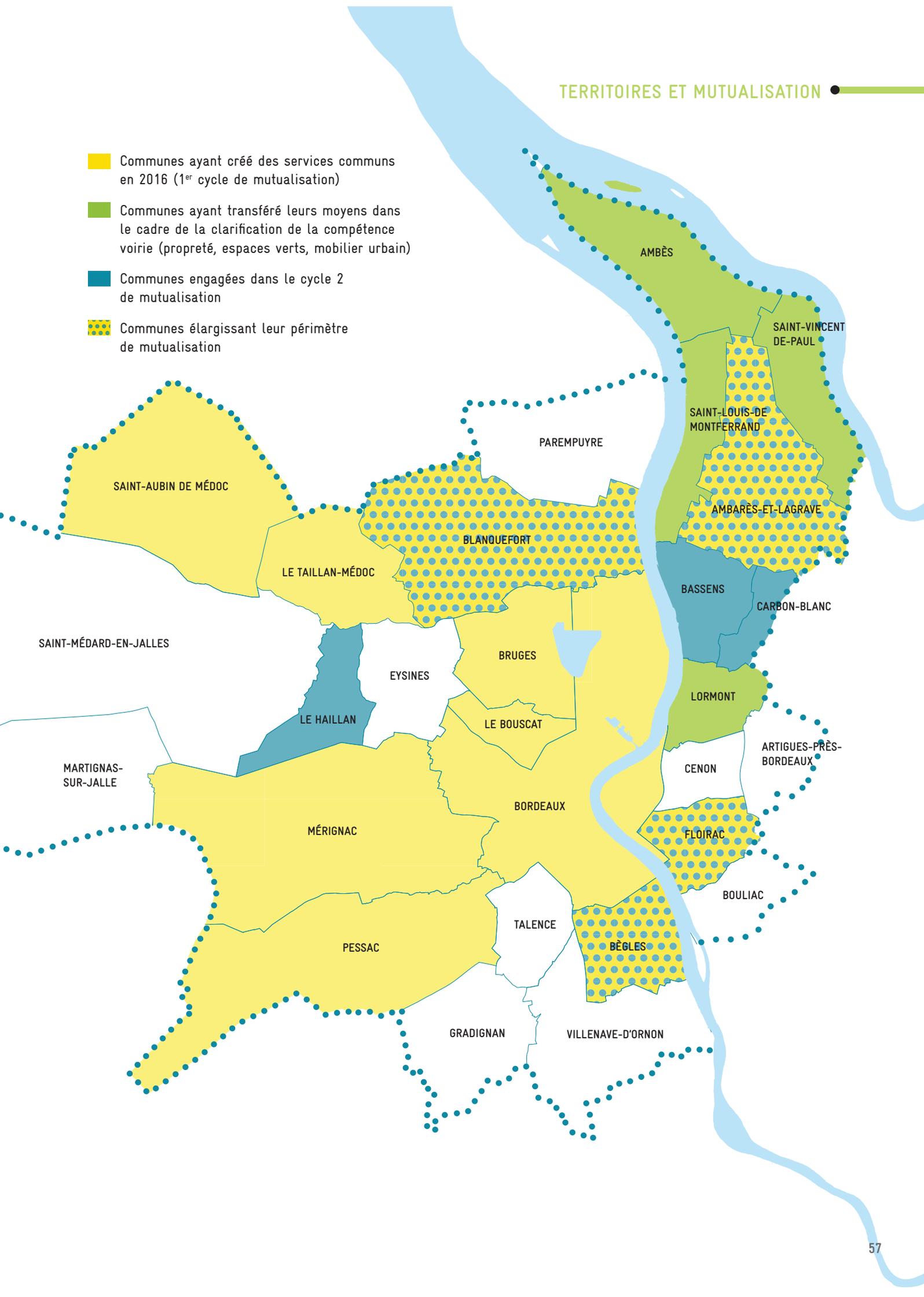
ESPACES VERTS

Pessac
Blanquefort
Le Bouscat
Bruges
Mérignac
Le Taillan-Médoc
Ambarès-et-Lagrave
Floirac
Lormont
Saint-Louis-de-Montferrand
Bordeaux

PROPRETÉ

Pessac
Blanquefort
Le Bouscat
Bruges
Mérignac
Le Taillan-Médoc
Ambarès-et-Lagrave
Ambès
Floirac
Lormont
Saint-Louis-de-Montferrand
Saint-Vincent-de-Paul
Bordeaux

- Communes ayant créé des services communs en 2016 (1^{er} cycle de mutualisation)
- Communes ayant transféré leurs moyens dans le cadre de la clarification de la compétence voirie (propreté, espaces verts, mobilier urbain)
- Communes engagées dans le cycle 2 de mutualisation
- Communes élargissant leur périmètre de mutualisation



DIRECTION GÉNÉRALE DES TERRITOIRES

LES PÔLES TERRITORIAUX : UN RÔLE CLÉ !

Leur organisation a été profondément renouvelée en 2016 suite à la mutualisation et aux transferts de compétences. Leur rôle s'est renforcé notamment en tant qu'interlocuteur principal des communes, dans les missions de proximité et les services communs dans les domaines mutualisés.

LES CHIFFRES CLÉS PAR PÔLE :

PÔLE TERRITORIAL OUEST :

Blanquefort - Bruges - Eysines - Le Bouscat - Le Haillan - Le Taillan-Médoc -
Martignas-sur-Jalle - Mérignac - Parempuyre - Saint-Aubin de Médoc -
Saint-Médard-en-Jalles

533 AGENTS

DÉPENSES TOTALES : 27 337 706 €

Mission droit des sols : 7 781 dossiers instruits*

Mission de maîtrise d'œuvre :

- suivi d'exécution des travaux de 37 chantiers
- réalisation de 118 étapes d'étude*
- 30 projets d'éclairage public et enfouissement des réseaux

Voirie : 1 756 arrêtés de circulation

Propreté des espaces publics : 3 063 tonnes de déchets évacués - Entretien de 388 ha d'espaces verts et naturels

*dossiers instruits : permis d'aménager, de construire, de démolir, certificat d'urbanisme, déclaration préalable

*étapes d'étude : avant-projet et études préliminaires

PÔLE TERRITORIAL BORDEAUX :

Bordeaux

478 AGENTS**DÉPENSES TOTALES : 22 431 000 €****Mission droit des sols :** 11 572 dossiers instruits***Mission de maîtrise d'œuvre :**

- suivi d'exécution des travaux de 53 chantiers
- réalisation de 173 études*
- 4 plans de circuit de transports scolaires

Voirie : 180 000 km de voies balayées et 50 000 km de trottoirs lavés**Propreté des espaces publics :** 2 600 tonnes de déchets hors bacs collectés non-traités**PÔLE TERRITORIAL RIVE DROITE :**

Ambarès-et-Lagrave - Ambès - Artigues-près-Bordeaux - Bassens - Bouliac - Carbon-Blanc - Cenon - Floirac - Lormont - Saint-Louise-de-Montferrand - Saint-Vincent-de-Paul

237 AGENTS**DÉPENSES TOTALES : 18 168 835 €****Mission droit des sols :** 2 696 dossiers instruits***Mission de maîtrise d'œuvre :**

- suivi d'exécution des travaux de 58 chantiers
- réalisation de 70 étapes d'étude*
- 110 plans de circuits de transports scolaires

Voirie : 1 505 autorisations d'occupation temporaire et d'exécution de travaux**Propreté des espaces publics :** 500 tonnes de déchets évacués - 260 800 m² de tonte et entretien**PÔLE TERRITORIAL SUD :**

Bègles - Gradignan - Pessac - Talence - Villenave-d'Ornon

260 AGENTS**DÉPENSES TOTALES : 17 513 869 €****Mission droit des sols :** 4 114 dossiers instruits***Mission de maîtrise d'œuvre :**

- suivi d'exécution des travaux de 77 chantiers
- réalisation de 110 étapes d'étude*
- 39 plans de circuits de transport scolaires

Voirie : 2 932 autorisations d'occupation temporaire et d'exécution de travaux**Propreté des espaces publics :** 840 tonnes de déchets collectés - 5 000 heures de tonte et 4 240 heures de taille d'arbustes

Conception**LEBIG**

Bureau d'Intervention
Graphique de la direction
de la Communication
de Bordeaux Métropole

Conception graphique

Mathilde Hoarau
Pauline Mirac

Rédaction

Carine Arribeux et la direction de la
Communication de Bordeaux Métropole

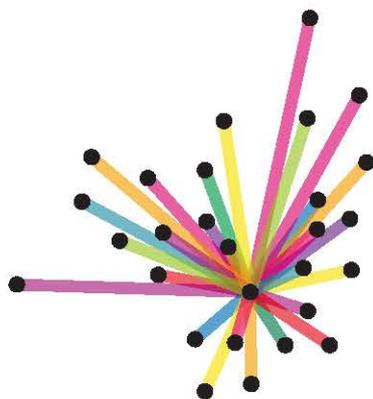
Cartographie

Bordeaux Métropole

Impression

Korus Impression sur papier PEFC

Tiré à 2800 exemplaires
août 2017



BORDEAUX MÉTROPOLE

Esplanade Charles-de-Gaulle
33045 Bordeaux cedex
T 05 56 99 84 84
F 05 56 96 19 40
www.bordeaux-metropole.fr